

Nouveau regard sur le "Fragement d'Alexandre"

Autor(en): **Lafont, Robert**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **66 (2002)**

Heft 261-262

PDF erstellt am: **18.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-400044>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

NOUVEAU REGARD SUR LE «FRAGMENT D'ALEXANDRE»^(*)

Le texte de 105 octosyllabes conservé à la Biblioteca Medicea Laurenziana de Florence (LXIV, cod. 35) et généralement connu comme «Fragment [d'un roman] d'Alexandre» a été l'objet d'études nombreuses et de plusieurs éditions de référence dont celles de Paul Meyer, 1886, Alfred Foulet, 1949, F. F. Minetti, 1977, Mölk-Holtus, 1999. La nôtre se justifie non tant d'éclaircissements philologiques nouveaux que de méthodes de lecture, textuelle et historique, appliquées précédemment à divers poèmes narratifs médiévaux (Lafont, 1998b, 366, n. 4). Le *Catalogus codicum latinorum Bibliothecae Mediceae Laurentianae*, édité en 1775 sous les auspices de Pierre Léopold de Toscane, avait déjà bien cerné le problème de cette insertion: «Notandum inter paginas 115 & 116 quæ ad supplendam lacunam vacuæ supererant, fuisse æque antiqua manu interposita Gallica quædam carmina in laudem Alexandri Magni, quæ inc.

*Dit Salomon ad premier pas
Quant de son libre mot
Lo clas est vanitatum vanitas...»*

Pour Mölk-Holtus, 1999, 584-590, le copiste du Quinte Curce avait effectivement laissé une lacune à la fin du *binio* 113-116. Son texte est coupé à la deuxième ligne de 115rb, et une main moderne (probablement du XVI^e siècle) a ajouté en marge: «*Hic deficiunt ut in aliis codicibus.*». Sur cette même page, à la ligne 7, se lit le premier vers du texte roman. On le retrouve en tête de la copie sur deux colonnes qui occupent 115v; cette copie est elle-même accompagnée à 116r d'une suite sur une colonne de toute la largeur de la page, d'une autre main et interrompue sur la lettrine V (où MH voient l'abréviation de *vacat*).

L'hypothèse des récents éditeurs est que le copiste a effectivement commencé son travail à 115rb, et, s'apercevant que son encre bavait par

(*) Nous remercions pour l'aide apportée à divers moments de cette recherche nos collègues Geneviève Brunel-Lobrichon, Jean-Pierre Chambon, Jean Chocheyras, Peter Ernst, Georg Kremnitz, Lucia Lazzerini, Gaston Tuaillon et M. Claude Husson, ainsi que Gilles Roques pour avoir encouragé l'élargissement de ce qui n'était d'abord qu'une «note».

un défaut du support, a recommencé à 115v. Elle nous paraît peu vraisemblable. Cette ligne isolée est d'une écriture négligée qui fait plus penser à la main B qu'à la main A. Et l'on se demande pourquoi une copie aurait été commencée maladroitement sur une page déjà partiellement occupée pour reprendre si soigneusement sur la totalité d'une page vierge. Nous y voyons plutôt un appel de texte.

La page 115v a été en effet rigoureusement réglée et les deux colonnes distribuées sur deux mêmes largeurs. À 116r, tout change: l'écriture est beaucoup plus maladroite, le réglage insuffisant ne contrôle pas l'horizontalité des lignes, les ratures sont nombreuses. MH ont de plus relevé des différences calligraphiques: jambe de *r* prolongée sous la ligne chez B (aussi dans la ligne isolée sur 115rb, autant qu'on puisse en juger sous la bavure), *y* présentant une jambe moins oblique, *a* traîné sur la ligne et opérant des liaisons.

Quant au motif de la lacune et de son remplissage, il a été bien vu au XVI^e siècle: «ut in aliis codicibus». Mölk-Holtus, 586, confirment: «die Curtius- Hs., der wie allen anderen die beiden ersten Bücher fehlen, nichts über Alexanders Kindheit bietet».

Ce qui nous conduit à la conclusion que ces feuillets, qui auraient dû concerner la naissance et l'enfance d'Alexandre, sont restés blancs, aucun témoignage manuscrit ne permettant de les compléter, jusqu'à ce qu'un copiste ait eu l'idée d'en emprunter la matière à un texte poétique roman. Cette opération est, comme le remarquent les mêmes MH, 585, «kulturgeschichtlich von hoher Bedeutung». Donnons lui toute sa portée: la tradition littéraire médiévale se substitue là à l'historien antique. La vérité change de source.

La critique textuelle du Fragment doit donc considérer trois objets: le manuscrit d'insertion de Quinte Curce, le texte inséré et le manuscrit inconnu, remontant à AlexO, sur lequel il est copié.

Sur le premier objet, on sera d'accord avec Mölk-Holtus et leurs garants (584, n. 10): il s'agit d'un manuscrit de main française, probablement du IX^e siècle, à rapprocher des autres exemplaires, le Vossianus Latinus Q 20 (Tours), le Bernensis 451 (Ferrières) et le Parisinus Latinus 5716 (Auxerre). Le problème naît s'il s'agit d'expliquer le passage à la Laurenziana.

La théorie défendue par les deux philologues allemands est que ce manuscrit est passé par un scriptorium franco-provençal, a été mis en vente à Lyon, place commerçante de tels objets, où il aurait été acheté par Cosme de Médicis. De l'aveu des auteurs, ce n'est qu'une hypothèse, et «der Weg von dort (Lyon) nach Florenz lässt sich nicht präzisieren».

Hypothèse qui nous paraît tout entière contrainte par le préjugé, sur lequel nous allons avoir à revenir, repris comme par réflexe à ce niveau de démonstration, d'une localisation en Gaule sud-orientale de tout ce qui touche à AlexFl, *y compris le livre où son fragment a été glissé*.

En acceptant que le *Curtius* ait été réalisé dans la zone ligérienne, il serait plus simple et plus naturel de supposer sa circulation à l'intérieur du réseau bénédictin, avec ou non escale, jusqu'en Toscane, où il y a une très grande abbaye qui peut, bien avant la bibliothèque médicéenne, lui servir d'accueil, Vallombrosa.

Rien ne s'oppose à ce qu'AlexFl ait pris le même chemin, et que la rencontre ait eu lieu là. À émettre une hypothèse, nous choisirons celle qui raccourcit le plus le chemin suivi par les objets textuels, tant du point de vue des dates que des motifs de parcours, celle qui en somme connecte le mieux AlexFl, AlexO et LXIV, 35.

Sur ce chemin, nous rencontrons un personnage et traversons des circonstances qui nous ont déjà aidé à situer la rédaction première du poème de *Girart de Roussillon* (Lafont, 1995, 255-261). Le cadet de la maison de Melgueil, Pons, filleul du cardinal légat Rainier, pape sous le nom de Pascal II, a été oblat à Vallombrosa. Devenu abbé de Cluny à 21 ans et consacré par l'archevêque Guy de Vienne, qui sera Calixte II, on le voit dans les premières années de sa charge (entre 1114 et 1116) fréquenter à la fois Saint-Martial de Limoges et Saint-Benoît-de-Polirone, l'abbaye impériale de Pavie. En relation avec le temps et le lieu de sa formation, il y a la savante comtesse de Toscane, Mathilde, dite de Canossa, responsable de l'édition des *Pandectes* et grande protectrice de Vallombrosa, enterrée en 1115 à Saint-Benoît-de-Polirone.

«Cantent la a Pavie et a Mergui», dit d'elle-même la chanson de *Girart*. Que Pons ait été commanditaire de ce poème clunisien d'idéologie impériale (avant qu'il ne fût versé à la cause de Vézelay et des Capétiens, Lafont, 1995) ne peut que nous suggérer de placer aussi dans sa mouvance cléricale et politique, sinon directement la composition d'AlexO, du moins la circulation qui mène de lui à AlexFl.

Sans doute faut-il faire un sort au v. 31 de cet AlexFl: *qu'anz fud de ling d'enperatour*. Cette distorsion d'histoire, faisant d'Alexandre un empereur par la naissance, pouvait servir la cause d'Henri V, dans la période où se prépare la signature avec Calixte II du concordat de Worms (1122).

Ainsi l'insertion dans le Quinte Curce des 105 vers, réunissant les trois objets, mais aussi Cluny, la cause impériale, Saint-Martial et la

Toscane, cesse d'être un hasard opaque à l'analyse et s'intègre à l'histoire littéraire comme à l'histoire des pouvoirs européens⁽¹⁾.

AlexFl: le texte.

Cette hypothèse soutenue, il faut à sa lumière lire le texte, restitué tel qu'il a échoué dans la Bibliothèque des Médicis, on ne sait à quelle époque, sauvé par son insertion latine, cependant que son entier et son modèle, AlexO, se perdait.

115va

Dit Salomon al premier pas
quant de son libre mot lo clas:
«Est vanitatu(m) vanitas
et universa vanitas.»

5 Poyst lou me fay m'enfirmitas,
toylle-s'en otiositas
solaz nos faz'antiquitas
que tot non sie vanitas.

10 **En** pargamen no'l vid escrit
ne p(er) parabla non fu dit
del temps novel ne de l'antic,
nuls hom vidist un rey tan ric
chi p(er) bataille & p(er) estric
tant rey fesist mat ne mendic

15 ne tanta terra cu(n)quesist
ne tan duc nobli occisist
cu(m) Alexander Magnus fist
qui fud de Grecia natiz.

Rey furent fort & mul podent
20 & de pecunia manent,
rey furent sapi & prudent,
& exaltat sor tota gent,
mas non i ab un plus valent
d'echest du(n) faz l'alevament.

25 Contar vos ey plenevrament
de l'Alexandre

115Vb

mandament.

Dicunt alquant estrobatour
que'l reys fud filz d'encantatur.

30 Mentent fellon losengetour,
mal'en credreyz nec un de lour,
qu'anz fud de ling d'enperatur

(1) Foulet, 1949, 5 a entrevu cette intégration, parlant d'un «Alberic's 'secular' turn of mind».

- & filz al rey Macedonor.
Philippus ab ses pare non,
 meyllor vasal non vid ainz hom.
 35 Echel ten Gretia la region
 e'ls porz de mar en aveyron.
 Filz fud Amint'al rey baron
 qui al rey Xerse(n) ab tal tenzon.
Et prist moylier dun vos say dir
 40 qual pot sub cel genzor iausir.
 Sor Alexandre al rey d'Epir,
 qui hanc no degnet d'estor fugir,
 ne ad enperadur servir,
 Olimpias donna gentil,
 45 dun Alexandre genuit.
Reys Alexander quant fud naz
 p(er) granz ensignes fud mostraz,
 crollet la terra de toz laz,
 toneyres fud & tempestaz,
 50 lo sol p(er)det sas claritaz,
 p(er) pauc no fud toz obscuraz.
 Ianget lo cels sas qualitat,
 que reys est forz en terra naz.
En tal forma
 116r
 fud naz lo reys
 55 non i fud naz emfes anceys.
 Mays ab virtud de dies treys
 que altre emfes de quatro meys.
 Si'l toca res chi micha peys
 tal regart fay cu(m) leu qui est preys.
 60 **Saur** a lo peyl cu(m) de peysson,
 tot cresp cu(m) coma de leon,
 l'un uyl ab glauc cu(m) de dracon,
 & l'autre neyr cu(m) de falcon.
 De la figura en aviron
 65 beyn resemplet fil de baron.
Clar ab lo vult beyn figurad,
 saur lo cabeyl recercelad,
 plen lo collet & colorad,
 ample lo peyz & aformad,
 70 lo bu subtil non trob delcad,
 lo corps d'aval beyn enforcad,
 lo poyn e'l braz avigurad,
 fer lo talent & apensad.
Mels vay & cort de l'an primeyr
 75 que altre emfes del soyientreyr.
 Eylay o vey franc cavalleyr,

- son corps p(re)sente volunteyr.
 A fol omen ne ad escueyr
 no deyne fayr regart semgleyr.
 80 Aisi's conten en magesteyr
 cu(m) trestot teyne ja l'empeyr.
 Magestres ab beyn affactaz
 de totas arz beyn enseynaz
 qui'l duystrunt beyn de dignitaz,
 85 & de conseyl & de bontaz,
 de sapientia & d'onestaz,
 de fayr' estorn & prodeltaz.
 L'uns l'enseyned beyn parv mischin
 de grec sermon & de latin,
 90 & lettra fayr'en pargamin,
 & en ebrey & en ermin
 & fayr'a seyr & a matin
 agayt encu(n)tre son vicin.
 Et l'altre doyst d'escud cubrir
 95 & de ss'espaa grant ferir,
 & de sa lanci' en loyn iausir,
 e senz fayllenti' altet ferir.
 Li terz ley leyre & playt cabir,
 e dreyt del tort a discernir.
 100 Li quarz lo duystr corda toccar,
 & rotta & leyra clar sonar,
 & en toz tons corda temprar,
 p(er) se medips cant ad levar.
 Li quinz des terra misurar
 105 cu(m) ad de cel entrobe mar.
 V

REMARQUES - Pour les corrections, Mölk-Holtus hésitent entre la main A, la main B, et une troisième main. Il nous paraît exclu que pour une copie hâtive et interrompue, on ait eu recours à un superviseur. Le plus probable nous semble être que les corrections sont de B. - V. 1, avant le texte, une tache; 12, à *nuls*, *s* a été ajouté en correction à l'étroit. - 18, à *natiz* la forme de *z* final est vraiment proche de *t*. - 22, à *sur* le *u* a été refermé en *o*. - 22-23, rature en milieu de ligne après *gent* pour effacer un **M** lettrine, repris en corps normal. - 31 - *quunz*: *u* corrigé en *a* - 38, *tenzun*, *u* corrigé en *o*. - 41 - *fur* corrigé en *sor* par rature partielle. - 52, *sal*, *l* corrigé en *s*. - 58, *chi micha peys*: caractères plus petits et mal alignés. - 60 - *peyson*, un *s* ajouté. - 61, après *tot*, esquisse de trait vertical; après *cresp*, un point de fin de vers par erreur. - 70, à *non*, un trait parasite à *o* (fait croire à *a*); - 74, *primer*, *y* ajouté au-dessus de la ligne sur *e* (pourrait être *primyer*). - 75- lu *soyientieyr* jusqu'à MH, qui corrigent *i* en *r* (cf. Commentaire). - 76, *u* corrigé en *o*. - 80, *aysionten*: *s* ajouté entre *i* et *o* et *c* en dessus. - 94, *dust*, *y* ajouté au-dessus et *u* corrigé en *o*. - 95, *ssesspaa*, le deuxième *s* est mis entre les deux points d'annulation. - 98, *tez*, *z* corrigé en *r* et *z* large ajouté; à *playt*, *y* rajouté. - 99, *discerniz*, *z* corrigé en *r*. - 105, large rature entre *de* et *cel* pour recouvrir un *entrobe* anticipé.

AlexO: sa postérité, sa situation générique et historique.

Il est intéressant de noter que nous avons d'un *Alexandre* qui pourrait être AlexO une mention dans le fameux *ensenhamen* de Guerau de Cabrera. On sait que dans cette pièce le troubadour catalan reproche par jeu à un jongleur nommé *Cabra* d'ignorer un nombre important de poèmes narratifs. Il lui dit en particulier dans le cinquantième tercet:

*ni del bon rei
no'n 'sabs que's fei
d'Alexandri fil Filipon.*

Si nous adoptons pour la datation de cette pièce (Lafont, 2001) la fourchette proposée par son éditeur A. Pirot, soit 1150-1165, nous sommes en droit de penser que, vers ce milieu du XII^e siècle, cet AlexO a été déjà largement diffusé, avec tout ce qui est du bagage d'un *joglar contador*.

AlexO, nous l'avons dit, est disparu et inconnaissable. Mais il a deux postérités arrivées jusqu'à nous, en transparence desquelles il est permis de voir quelque chose de lui. Rappelons rapidement les données de cette intertextualité.

La première est francique occidentale. Sa rédaction d'origine a été fixée à 1120-1130 par Ehrismann (1922, repris par Hofer, 1949). Elle comporte trois états manuscrits: un texte de Vornau, que nous codons AlexVo, et un texte de Strasbourg, du XII^e siècle, AlexS, détruit pendant la guerre de 1870, enfin un texte de Bâle, du XV^e. Les deux derniers remontent à un état commun x (Foulet, 7).

AlexVo, dans ses deux cents premiers vers, suit de très près AlexFl, ce qui permet «triangulairement» d'assurer la filiation AlexO-AlexFl et de prendre AlexVo lui-même comme une traduction d'AlexO.

Cette traduction est signée dans le corps du texte: *iz... der Pfaffe Lambret* (AlexVo, v. 4) et *der gûte phaffe Lampret* (ibid. v. 1530). On donne traditionnellement à cet auteur le nom de «curé Lamprecht». On a de lui un autre texte, une légende de Tobie, où l'on reconnaît ses procédés de composition (E. Schröder, d'après Foulet, 1976, 8, n. 22). Dans ce même poème, un *excursus* engage à le placer près de Trèves (Wis, 1990, 129).

Sur AlexO, si l'on se fie à AlexFl, Lamprecht, tout fidèle traducteur qu'il soit, procède à divers bourrages, en particulier par citations bibliques. L'un d'eux est important, car il marque une sorte de retrait dans l'adhésion au héros. Entre les vers 61 et 70 l'auteur clérical allemand refuse à Alexandre le rang de plus haut guerrier du monde, parce qu'il était païen; le titre revient plutôt à Salomon (Foulet, 1976, 5).

On ne peut manquer de rapprocher cette intervention germanique sur un texte roman d'une autre qui a lieu concurremment de l'autre côté du domaine: le *Rolanslied* du curé Konrad. Konrad vit à la cour de Brunswick, auprès de Mathilde d'Angleterre, fille d'Éléonore d'Aquitaine et d'Henri II Plantagenêt, qui a épousé en 1168 le duc Henri le Lion. Deux thèmes épiques de traitement aquitano-normand passent ainsi, au même moment et sous la plume de deux clercs séculiers, au domaine allemand, de part et d'autre de l'espace impérial. L'idéologie carolingienne, anti-capétienne de la cour normande, si apparente dans le texte d'Oxford (Lafont, 1991b, I-315-321), trouve là deux autres lieux.

Cela nous permet de mettre sur la même ligne symbolique les deux héros «d'Empire» que sont Charles le Grand et Alexandre (*Alexander Magnus* dans AlexFl), à la fois rois et empereurs.

Carles li reis nostre emperere magne

dit le texte d'Oxford. Et AlexFl, issu du modèle AlexO de Lamprecht:

*qu'anz fud de lign d'enperatour
et filz al rey Macedonor.*

Et si Lamprecht marque une réserve à l'égard du héros antique, celle-ci ne fait que rehausser la gloire de Charles, qui a vaincu les «Païens».

La deuxième postérité est d'oïl et plus complexe. Elle est faite d'abord d'un poème anonyme en décasyllabes, longtemps dit poitevin (Naudeau, 1994), dont on a deux manuscrits, l'un et l'autre enchaînés à une suite en dodécasyllabes, attribuée dans le texte même à Lambert le Tort de Châteaudun. L'un est à l'Arsenal, l'autre à Venise: nous codons AlexArs 1, AlexVen1 et AlexArs2 et AlexVen2 (La Du, 1937, XI-XVI).

Une refonte d'ensemble est dans le manuscrit BNF 789, «Alexandre de Paris», que nous codons AlexP. Il est fait de quatre branches: l'une reprend AlexArs1 et AlexVen1 en dodécasyllabes (Foulet, 1949), la deuxième, d'un certain Eustache, est faite pour l'essentiel de l'épisode du «Fuerre de Gadres» (Armstrong-Foulet, 1942), la troisième reprend Lambert le Tort et le poursuit (Foulet, 1976); la quatrième, due à Alexandre de Bernay et Pierre de Saint-Cloud, parachève l'histoire du roi macédonien (Edwards-Foulet, 1955).

Du point de vue qui nous occupe ici, de l'éclairage d'AlexO par sa postérité, l'élément essentiel de la chaîne est AlexArs / AlexVen, groupant l'œuvre anonyme en décasyllabes et celle de Lambert le Tort, référée au «témoin» d'AlexO, qu'est AlexFl. Elle aboutit aux résultats suivants:

1 - Il y a concordance du témoin et de l'œuvre d'oïl sur l'étendue des 105 vers du premier. Cette concordance nous conduit jusqu'à l'éducation du héros, où finit AlexFl. Il paraît donc évident qu'AlexArs1, AlexVen1, AlexVo et AlexS remontent à un état textuel voisin d'AlexO, dont AlexFl donnerait une image plus fidèle. La critique en a tiré la conclusion de la confusion d'AlexO et d'AlexFl, appelés en bonne unanimité du nom de l'auteur d'O attesté par Lamprecht, «Alexandre d'Albéric». Nous serons plus prudent et réserverons l'hypothèse d'une distance entre AlexFl et AlexO, sur laquelle nous aurons à réfléchir.

2 - Entre cette adolescence du héros et l'épisode de Nicolas de Césarée, la concordance se poursuit tant bien que mal entre la tradition d'oïl, sous la forme AlexArs1 et AlexVen1, et la germanique. Cela va jusqu'à la prise de Tyr et aux préliminaires de la bataille décisive (Issus) entre le Macédonien et Darius.

La question est alors posée des dimensions que pouvait avoir AlexO. Pour Meyer (II, 131/132), l'œuvre dite d'Albéric devait s'arrêter là où finit AlexArs1, c'est-à-dire à la fin des décasyllabes anciens, en contenu jusqu'à l'épisode de Nicolas de Césarée. L'argument principal est que Lamprecht suit, après cette fin, avec beaucoup plus de fidélité, comme si le texte roman venait à lui manquer, les textes latins de référence: *Epitome* de Valerius, lettre d'Alexandre à Aristote, *Iter ad Paradisum*.

Hofer argumente fortement pour une poursuite jusqu'à la mort de Darius et même au-delà jusqu'à la conquête de l'Inde (1949, 470). Son argument principal est que l'auteur allemand, qui a clairement dit au début de son poème qu'il traduit un certain *Elberîch*, poète en roman, atteste ce même garant (*Alberîchen*) au moment où il va passer au récit de la bataille décisive et confirme cette garantie en fin de poème, sur le thème, habituel à la chanson de geste, de la véracité du témoignage (de *maister Albrîch*).

Pour nous le fait principal est, non dans le texte de Lamprecht, mais à l'articulation d'AlexVen1 et d'AlexVen2. C'est le remplacement de texte authentifiant:

Ceste ystoire n'est mie d'Auberin li canoine (AlexVen2, 9)⁽²⁾

Nous ne partageons pas l'incertitude de Foulet (199, 3, n. 9): «This may or may not to be a reference to Alberic». La substitution suffixale

(2) Ce vers ainsi que la laisse suivante, ci-dessous citée, manque à AlexArs2.

(-in/-ich) fait partie de l'oïlisation du nom et nous ne voyons pas qui d'autre pourrait être nommé, d'un nom tellement proche, pour un argument d'auteur aussi essentiel.

D'Albéric/Auberin, Lambert se souviendra au moins une fois:

*Por ce qu'il ere sages e vit en la lecion,
de l'enfance Al'x comence un sermon,
et tot primerement parla de Salamon.
Per lo segle qu'est vans commence un accion
Dels signes que il vit per lo fil Felipon* (AlexVen2., 887-91).

Mais il a désormais une autre autorité latine et bien particulière, qu'il appelle *geste* ou *ystoire*, et dont il dit tirer sa *chançon*:

*Traite est de geste tote ceste chançon.
L'ystoire fut trovee droit en un dromon,
de la terre d'Egypte l'apporterent noon.
Un clers la fist c'om apelle Symon.
Contrescrit la par tal entention
Que ice sacent tuit civaler e baron,
ja nus n'est ja esprovez enz en sa maison.
Honors conoistre n'est de proèce non;
ja des recreanz n'oïrez bone chançon* (AlexVen2., 10-19).

Sur la réalité de cette transmission romanesque, et sur l'existence ou non du clerc Simon, nous ne nous étendrons pas. L'essentiel est de mesurer l'importance de cette substitution de source, qui fait d'un simple décalque de modèle, qu'était le texte décasyllabique, une «chanson de geste» dans toute l'acception du terme, qui allègue précisément sa «geste», et s'inscrit dans l'éducation de l'honnête chevalier, comme toute «bonne chanson», en exaltant de vrais héros⁽³⁾. Le passage au dodécasyllabe, qu'on appellera à partir de là alexandrin, accompagne ce déplacement typologique.

Nous ne savons donc pas jusqu'où allait AlexO, mais nous savons où Lambert l'a arrêté à son usage.

Une interrogation demeure sur cet auteur même. Nous avons vu que le curé germanique que nous appelons Lamprecht se nomme lui-même *Lambret* ou *Lampret*.

Or, entre *Lambert* et *Lambret*, il y a identité d'étymologie germanique (*Land-breth*), et la différence graphique d'une métathèse banale.

(3) Cf. à l'inverse, à propos de l'«anti-héros», *Sainte Foi: lor noms non conven en canczun / fo(r)s quant en fabla de cuzun*, v. 573-4).

On peut attribuer au hasard le fait que deux auteurs quasi homonymes, de deux domaines linguistiques différents mais d'une même culture cléricale, se soient donné la tâche de traduire/continuer un même *Alexandre*. On ne manquera pas pourtant de remarquer que le nom d'auteur, dans l'usage médiéval, n'est pas un intitulé, mais se trouve toujours pris au tissu du texte. On suggérera donc que *Lambert* soit un effet d'écho ou d'intertextualité de *Lambret*. Cet écho, Jacob Grimm en 1835 le voyait de Lambert à Lamprecht, et concluait que «Lamprecht est simplement la forme allemande de Lambert... et non point le nom du poète allemand, lequel aurait gardé l'anonyme» (Meyer, II, 73). Hypothèse rejetée par Weissmann et Meyer lui-même (ibid.)

Considérant l'antériorité probable de Lamprecht par rapport à Lambert⁽⁴⁾, on peut imaginer l'écho inverse, au moment où un poète de langue d'oïl va prendre ses libertés avec le texte qui précisément relie *Albrîch-Auberin* à *Lambret l'Allemand*. Dans ce cas, *li Tors* pourrait bien être la désignation de cette distorsion dans la tradition textuelle.

Alexandre et l'aventure de l'écriture clérico-épique.

À ce point d'une mise en situation intertextuelle de notre texte de base, AlexFl, il nous paraît important de préciser les contours d'un problème qui a un aspect formel (métrique et strophique), un aspect linguistique (langue d'oc / langue d'oïl) et un aspect générique (chanson de geste / roman), et qui a occupé le débat philologique (Roncaglia, 1963, 50-52 et discussion): celui de la dualité des systèmes poétiques narratifs aux origines de la littérature romane. Nous le ferons avec les acquis de notre propre recherche:

1 - Les textes narratifs romans de haute date (mis à part les épaves antérieures: *Sainte Eulalie*, *Saint Léger*, *Passion* de Clermont, et réservé pour l'instant l'examen d'AlexFl), ne nous autorisent certainement pas à poser et parcourir, comme on le fait le plus souvent, des espaces géographiques et historiques larges et vagues: domaine d'oc, domaine d'oïl, domaine franco-provençal. Ils appartiennent à deux foyers précis de création: l'un aquitain, marqué par la présence forte de Saint-Martial de Limoges et de Conques, l'autre normand ou anglo-normand. L'un et l'autre se connectent, dans l'aventure des Chemins de Saint-Jacques, entre

(4) Lamprecht semble dire qu'il a recueilli l'*Alexandre* de la bouche même d'Elbrîch: *alsus hôrt ich maister sagen* (AlexS, 18).

eux et sur l'espace de la «Frontière navarraise». Ils sont tous deux intérieurs à la «culture de Cluny».

2 - L'entrée dans cette création est constituée essentiellement par trois textes: le *Boecis*, écrit en laisses brèves ou très brèves, rimées, et dans une forme limousine d'occitan archaïque, très probablement du Xe siècle; la *Vie de Saint Alexis*, texte normand continental, de la fin du XIe siècle, en strophes de cinq décasyllabes assonancés; la *Chanson de Sainte Foi*, de la même période, liée au pèlerinage de Conques, écrite en laisses inégales, courtes mais moins courtes que celles du *Boecis*, dans une langue occitane composite à forts traits méridionaux (Lafont, 1991a, I, 26-34) et en vers octosyllabiques rimés.

3 - Trois textes épiques, clairement normands de langue et tous trois datables du XIe siècle: le *Gormont et Isembard*, lié aux intérêts de Saint-Riquier en Picardie, à thème britannique insulaire (Lafont, 1991a, II, 12-46); le *Willame*, manuscrit de Londres, dont l'action se déroule en Septimanie, à thème narbonnais et que nous pensons lié à l'abbaye de Fontfroide (ibid., II, 15-42); le *Roland* du manuscrit d'Oxford, manifestement dépendant du déplacement de la traversée des Pyrénées, du Somport à Roncevaux, organisé par Pierre d'Andouque, évêque de Roda, puis de Pampelune et homme de Conques (Lafont, 1991a., I, 275-321). Le *Willame* a longtemps été soupçonné de recouvrir un texte occitan, à moins qu'on ne suppose une mode précoce de l'épopée d'oïl en pays d'oc. Nous pensons avoir démontré que sous le *Roland* d'Oxford, il y a un doublon épique de *Sainte Foi*, ce «Roland occitan» dont on suit la trace par les citations qui en sont faites jusqu'à ce qu'on découvre sa forme tardive, le *Ronsasvals* du manuscrit d'Apt (Lafont, 1991a, II, 187-189).

4 - L'intérêt principal de cette mise en perspective est de voir, dans la symbiose bien attestée depuis le début du XIe siècle des milieux cluniens et féodaux aquitain et normand, le modèle de la laisse en octosyllabes aller de *Sainte Foi* à *Gormond et Isembart*, le décasyllabe joindre *Boecis* à *Saint Alexis*, mais, concurremment, l'écriture aquitaine se spécialiser dans la rime et la normande dans l'assonance. Le passage de *Sainte Foi* (et de son doublon) au *Roland* signifie ainsi l'adoption de la laisse aquitaine et le maintien de l'assonance normande. Cela a pu se faire, selon nous, à Tudèle, sous Rotrou du Perche, vers 1120. La décision du poète de prendre pour «geste» celle de Tuoldus, probablement lui aussi normand de Tudèle (Lafont, ibid., I, 269-274), est ainsi la préfiguration de celle de Lambert, de prendre le texte de Simon comme autre geste. On remarque que dans ce jeu d'échanges, il manque la strophe rimée, qui devrait être

aquitaine. Celle-ci existe bien, mais elle est lyrique, et basée sur un système pluri-rimique. C'est la strophe des troubadours, ou «faiseurs de tropes».

5 - L'origine de la laisse comme de la strophe lyrique est dans le trope (ou séquence). Le texte de *Sainte Foi* donne à voir comment la mélodie ecclésiastique, qui est de distique, passe au texte narratif roman et sert de support à une danse cérémonielle, que le texte lui-même appelle *tresca*, en l'occurrence mesurée sur les dimensions du déambulatoire et des collatéraux de l'église de Conques, architecture mère de toutes les églises du Chemin (Lafont, 1991a, I, 66-80). La clef de ce transfert est dans l'enchaînement des laisses, par le jeu de rappels verbaux, ou «valences», qui vont caractériser le style de la chanson de geste, en une «période» qui en comporte onze, unité à la fois de contenu, de parcours et de rhétorique, elle-même articulée en deux propositions de 6 et 5 laisses, à leur tour découpables en «syntagmes» (la terminologie est de C. Segre, 1970). Dans le passage du sacré à l'épique, l'occasion de la *tresca* disparaît en principe. Mais la construction périodique, toujours présente, et la thématique christique aussi bien du *Willame* que du *Roland* font penser qu'une «cérémonie épique» a pu exister (Lafont, 1991a, I, 241-246, II, 59-67). Elle a cessé avec la récitation spectaculaire par le *joglar contador*, probablement autour de 1150. Mais le terme de *tresque* poursuit son erre, avec la composition périodique, pour désigner la chanson de geste elle-même: *Treske ci dit Gaimar de Troie* (Geoffroy Gaimar cité par Roncaglia, 1963, 51).

6 - Un chevalier limousin, Gregorius Bechada, est l'auteur probable d'une *Chanson d'Antioche*, récit de la première croisade en Orient à la gloire des seigneurs aquitains et normands, composée vers 1130. Il connaît et cite le *Roland* dans sa forme occitane, mais inaugure la laisse en dodécasyllabes, beaucoup plus longue qu'on n'en avait l'habitude. Pour assurer cette longueur divers procédés sont trouvés, dont un plaquage de suffixes d'oïl, c'est-à-dire normands, à la rime (Lafont, 1991a, II, 114).

7 - La mélodie de cette chanson, le vers dodécasyllabe, la rime oïlisée, la période undécimale et les citations du *Roland* passeront en 1210 à Guilhem de Tudèle, poète recruté par le parti catholique pour composer une chanson de la Croisade albigeoise (Lafont, 1994 et 1991a, II, 221-232). Ils iront de là jusqu'à Guilhem Anelier, Toulousain auteur à la fin du siècle d'une chanson de la Guerre civile de Navarre (Lafont, 1995b).

C'est sur ce fond d'une évolution bien repérable que s'inscrit la tradition textuelle d'Alexandre. AlexFl révèle un AlexO en octosyllabes

rimés, du niveau donc de *Sainte Foi*. Il est suivi d'une réfection en décasyllabes et en laisses encore relativement brèves, sur le modèle du *Roland* d'Oxford: AlexArs1/AlexVen1. Vient enfin une reprise par Lambert le Tort: AlexArs2/AlexVen2 en dodécasyllabes assonancés et en laisses très allongées. Le seul exemple antérieur que nous possédions, et du dodécasyllabe et de la laisse longue, est bien la Chanson occitane d'Antioche.

Ajoutons trois remarques formelles sur l'articulation d'AlexO (sous son témoin AlexFl) avec AlexArs1/AlexVen1.

1 - Alors que dans le *Roland* d'Oxford, l'assonance normande ne cède pas à la rime, l'*Alexandre* décasyllabique est rimé. Son auteur trouve peut-être quelque embarras à le faire, discernable au redoublement du terme *rime* par le terme *leoine*:

Chançon voil faire per rime et per leoine (v. 1, Foulet, 1949, 61).

Il ne s'agit évidemment pas de «rimes léonines», mais d'un surplus à l'assonance: la rime suffisante (Foulet, 1949, 61, n. 1). De là, la rime passera à toute la dérivation d'oïl, et affectera le dodécasyllabe. Lambert le Tort use des mêmes termes: *per rime et per leoine*.

2 - Mise à part la dernière laisse, de 28 vers et la 40 d'AlexArs1 (41 d'AlexVen1) de 17, tout l'*Alexandre* décasyllabique met en rime unitaire entre huit et onze vers, avec préférence évidente pour le chiffre dix. Nous laissons à faire sur ce texte le travail que nous faisons plus loin sur AlexFl, mais il nous paraît bien probable qu'un «nettoyage» textuel permettrait de conclure à un modèle ou de 8 ou de 10. Ce qui servirait de preuve supplémentaire au fait qu'AlexO soit en strophes et non en laisses. Entre lui et AlexArs1 ou AlexVen1 l'élargissement est un fait double: passage de l'octosyllabe au décasyllabe, ajout d'un ou deux distiques à la *strophe*.

3 - Nous aurons à insérer AlexFl dans le modèle périodique. Remarquons qu'AlexVen1 a 77 laisses ou strophes, si AlexArs1 n'en a que 76 (c'est ce compte que retient Foulet pour reconstituer l'archétype). Une étude, que nous ne donnons pas ici pour ne pas alourdir l'exposé, nous a prouvé que périodes, propositions et syntagmes y sont parfaitement reconnaissables. Donnons simplement à titre d'échantillon la «valence» de type bien connu (inversion des termes permettant le changement de rime) entre les strophes XXII et XXIII, c'est-à-dire entre la deuxième et la troisième période: *Si la fusez el pré sor la marine... / Si lai fusez sor la marine el pré...*

«*Elberîch von Bisenzun*»

Si l'on se fie à Lamprecht, l'auteur d'AlexO est *Elberîch von Bisenzun*:

*Elberîch von Bisenzun
der râte uns diz liet zû,
der hetiz in walischen gerihtit.
Ih hân is uns in dûtschen berihtet.* (AlexS, 13-16)

*Dâ geschieth sich daz volcwic.
Sus saget uns maister Albrîch
und der gûte phaffe Lampret.
Diz liet ist wâr unde rehth.* (AlexVo, 1528-32)

On le retrouve comme *Alberîch* (AlexVo, 19), *maister Alberîchen* (ibid., 1220), *maister Albrîch* (ibid., 1529), *Ælberich* (AlexS, 19), *meister Ælberîch* (ibid., 33), Mais il n'est qu'une fois *von Bisenzun*. C'est peu, mais ce peu a beaucoup exercé la sagacité des critiques. Ils en ont perdu de vue *Auberin li canoine*. Or *maister* paraît bien désigner un dignitaire ecclésiastique, savant latiniste⁽⁵⁾.

Le nom d'*Albericus* / *Albaricus* apparaît assez souvent dans le monde clunisien. M.-Th. Morlet le donne pour les IX^e et X^e siècles à Cluny, Bourges, Saint-Chaffre, Savigny, Poitiers, Avignon, Jumièges, Marseille. MH (583, n. 3) insistent sur sa fréquence à Saint-Martin de Savigny dans la seconde moitié du XI^e siècle. Il y eut un *Albericus*, archevêque de Reims, qui d'après la Chronique de Bernard Itier passa en 1212 par Saint-Martial, venant de Moissac. L'anthroponyme *Albaric* est encore aujourd'hui très présent en zone ex-wisigothique (Septimanie).

La langue de ce premier auteur est dite «*walischen / walhischen*». On entend: «romane», sans qu'on puisse préciser davantage, ce qui nous ouvre les trois domaines: d'oc, d'oïl et franco-provençal, l'italien n'existant pas encore en écriture littéraire.

Quant à *Bisenzun*, il ne fait pas de doute pour Kinzel qu'il s'agisse de Besançon. Pour des raisons linguistiques, Paul Meyer propose Briançon, ou Pisançon près de Gap, ou Pizançon près de Romans. Ronjat prend parti pour la troisième solution, Appel présente le texte comme «provençal» dans sa *Provenzalische Chrestomathie*, A. Henry en cite deux laisses dans sa *Chrestomathie de la littérature en ancien français* en mettant

(5) L'auteur de la première partie de la Chanson de la croisade albigeoise se dit lui-même *maestre Guilhem*. Il était très probablement chanoine de Saint-Antonin en Rouergue (Lafont, 1991a, II, 205-20).

«franco-provençal» entre guillemets et un point d'interrogation après «Pisançon».

Flechtner choisit le domaine franco-provençal, accent mis sur Lyon. L'embarras règne. La thèse du franco-provençal se banalise, au point d'être reprise sans réexamen critique dans le *Dictionnaire des lettres françaises, le Moyen âge*, rééd., Paris, 1992. On lit chez MH, 582: «Die linguistische Beurteilung des erhaltenen Fragments erlaubt seine Zuweisung ins frankoprovenzalische, an das provenzalische grenzende Sprachgebiet». Contre elle, un spécialiste reconnu du domaine, G. Tuaillon, avait dû réagir en 1970.

Nous aurons à discuter ces points de vue. Préalablement, faisons quelques remarques de méthode:

1 - Étant donné la mobilité connue du monde monastique, en particulier clunisien, la localisation de *Bisenzun*, origine d'*Alberich*, ne dit rien du lieu où il a écrit, ni de la langue qu'il a employée.

2 - La localisation du toponyme *Bisenzun* dans le «sud-est de la France» (Flutre), occitan ou franco-provençal, semble obéir à un simple préjugé, qui a son origine, comme une «redescende», dans le Besançon de Kinzel. La région présente certes plusieurs *Pisançon*. Mais a-t-on bien cherché ailleurs? On quitte Besançon pour descendre au sud, sans jamais un regard à l'ouest.

3 - Pisançon fait la difficulté du P initial pour lequel on est obligé d'attester une confusion germanique de sourde et de sonore. De plus, le Pizançon près de Romans a pour forme ancienne *Pisancianum*, MH, 583, viennent de le démontrer. Le suffixe aussi fait difficulté.

4 - Enfin, peut-on vraiment se fier au témoignage de Lamprecht, qui peut avoir recueilli ou même inventé une localisation qui lui paraissait significative? En définitive, la piste jusqu'à ce jour suivie pour la localisation de notre auteur et de sa langue paraît bien incertaine. Ce pourrait être une simple impasse.

Il en est une autre, dont on s'étonne que personne ne l'ait poursuivie: celle de «Byzance». Elle avait été présentée par Giusto Grion (1872) en préface à une édition de l'ancienne traduction italienne du *De preliis*. Il est vrai, d'une façon maladroite, et mêlée à une hypothèse creuse sur Lambert le Tort. Une exécution féroce par Meyer (*ibid.*, XIII-XIV) a coupé la voie jusqu'à ce jour.

Il suffit pourtant de remarquer que *Bisenzun* pourrait être la simple transcription de Βυζάντιον et l'on peut se demander si le nom donné ou

recueilli par Lamprecht pour son *auctoritas* n'est pas un «montage» référentiel. Un vers déjà cité de Lambert, s'il faut le prendre au pied de la lettre, fait d'*Auberin* un témoin oculaire, bien que *canoine*, des prodiges qui accompagnèrent la naissance d'Alexandre: *dels signes que il vit per le fil Felipon*. N'y aurait-il pas dans la tradition que Lamprecht recueille ou invente une haplologie de l'auteur médiéval et de l'écrivain grec Callisthènes, à qui a été attribuée la *Vie d'Alexandre*, faux du II^e siècle, dont l'influence est évidente et sur le AlexFl et sur lui-même? Callisthènes, il est vrai, était d'Olynthe en Chalcidique, mais le Pseudo-Callisthènes est bien un texte byzantin.

Et, pensons-y, s'il s'agit de cette authentification que l'auteur de la chanson cherche dans la geste ou histoire (AlexVo: *sus saget uns maister Albrîch... diz liet ist wâr unde rehth*) (Alex Vo, 1528-32), un ancien vaut mieux qu'un moderne:

Le fait est qu'un anonyme allemand connu par un manuscrit du XV^e siècle (édité par Reuss, *Stricker Daniel*, Z.fr.d.A., 3, 433, et signalé par Kinzel, 390) parle d'un *von Bisenze maister Albrîch* dans des termes qu'on doit citer, parce qu'ils font du poète *roman* une autre garantie de textualité et l'inscrivent dans une littérature destinée aux «honnêtes gens», et parce que revient le terme de *maister*:

Wer gern alles daz vernympt
 Daz guten luten wol gezimpt
 Der wirt es selten one mutt
 Untz er der werck ain tail getut
 Wer aber den worten ist gehafz
 Der ist ze den wercken dicke lafz
 Von bisenze maister albrich
 Der brachte ain rede an mich
 Ufz walscher zungen
 Die hon ich des bezwungen
 Daz man si in tiutschen verniempt
 Wann kurtzwyle gezymet
 Nieman der enschelte mich
 Log er mir so luge ach ich
 Sunst hebt sich difz mare
 Hie will der strickhere
 Mitt worten ziehen sin kunst.

Les itinéraires de la vie clunisienne n'auraient-ils pas porté un *Albericus* en terre germanique, où il aurait répandu sa leçon poétique, authentifiée de source grecque?

En définitive, pour situer Albéric, personnage textuel tout comme Lambert, il vaut peut-être mieux se fier à son insertion littéraire et à l'analyse de sa langue qu'à l'interprétation «réaliste» d'une indication de Lamprecht.

La langue d'AlexFl et celle d'AlexO

Le problème de la langue d'un texte médiéval, selon une linguistique du texte stricte, revient à établir dans la transmission manuscrite deux strates, l'une de départ, l'autre d'arrivée, et à reconnaître, comme faire se peut, entre les deux, la trace d'interventions déviantes.

Ici, la strate de départ, AlexO, doit être supposée double: latine et romane.

Les conditions de naissance du trope, aussi bien que la pesée du texte latin de référence qui «avère» le texte laissent la trace d'une épaisseur de latinité. On la reconnaît bien ici au fait que, dans la première laisse, le lat. *vanitas* donne la rime, à laquelle obéissent *enfirmitas*, *otiositas*, *antiquitas*, et *vanitas* de v. 8, à la place des formes romanes correspondantes, dont il y a cependant présence avec l'e- de *enfirmitas*. On a de plus des emprunts textuels au latin: *Alexander magnus* (17), *Alexander* (46), *Philippus* (33), *genuit* (45), *Olimpias* (44), et l'accusatif, grec passé par le latin *Xerse(n)* (38). Le(s) scribe(s) a/ont en tête le lat., langue qui lui/leur est littérairement plus familière que le roman: de là *sub* (40), *nec un* (30), *est* (53) ou des transparences au lat.: *sapi* (21) de **sapius* (*nesapius* attesté), *parabla* (10) de *parabola*, *parv* (88) de *paruu-*, *ad levar* (103), la finale de *duystr-unt* (84), < *duxerunt*, la sourde de *delcad* (70) < *delicatu*, la restitution de *ipsu-* dans *medips* (103), fait cependant assez fréquent en occitan médiéval (Naudeau, 1994, 453-453). On ne sait naturellement pas à quel stade de la transmission le lat. transparaît. Mais la forme *dicunt* (27) semble bien, vu sa place et son importance, un latinisme primitif.

À porter au crédit du latin l'hiatus de *otiositas* (6) *sapientia* (86). L'exception: *Gretia la region* (35) est en roman, on la retrouve telle quelle dans *Boecis* (54): *e si'l tramét e Grecia la regio* et dans *Cabra juglar* de Guerau de Cabrera: *si fors non eis de ta reion* (33).

La finale atone *-ia*, passée de lat. en roman est devenue monosyllabique, d'où *Grecia* (35) et les élisions où le *i* est traité en /y/: *fayllenti'* (97), *sapientia et* (86). Contrairement à Meyer nous n'y voyons pas du franco-provençal (II, 86) et nous ne nous résolvons pas aux barbarismes *Grecia* (18) et *pecunia* (20) (ibid, I, 112) et jugeons là le vers faux (il est d'ailleurs surnuméraire, cf. *infra*, *Métrique et composition*).

On inscrira encore au chapitre des latinismes le génitif pluriel en *-or* < *-orum*: *Macedonor* (32). Il est fautif (pour *Macedonum*), mais c'est le signe le plus clair de l'impression du «livre latin» (cf. *infra*, *Commentaire*) sur la narration romane: cf. *gent paganor* du *Willame*, *Geste Francor* du *Roland*.

Le second élément de la strate primitive, c'est-à-dire la langue romane qui se dégage là du latin, se détermine à la statistique. Sur les quelque 550 morphèmes qui constituent le texte, 46 ne peuvent être dits d'emblée, à cause d'un trait, ni latins ni occitans. Encore faut-il tenir compte des récurrences: *fu(d)* onze fois, *ab* sept fois. On est très en dessous des 10 %. On ne peut donc qu'adhérer à l'opinion de Tuaillon, 1970, qui dit le texte «provençal», à l'exception de ce qu'il appelle des «salissures», et que nous appellerons des déviances.

Mais de quel occitan s'agit-il? Quand on analyse les textes littéraires occitans médiévaux, qu'il s'agisse de lyrique ou de narrative, il ne faut pas s'étonner de rencontrer des mélanges interdialectaux. Qu'on attribue cette mixture aux auteurs ou aux manuscrits, on doit reconnaître l'existence de compositions variables qui combinent une vue générale sur le domaine avec la reconnaissance de quelques variétés fondamentales le structurant. En ce qui concerne *Sainte Foi*, nous avons mis en évidence le rapport de ses propres choix linguistiques et du réseau des chemins de Saint Jacques (Lafont, 1991b, 27-34). Nous allons retrouver dans AlexFl cette «langue des chemins».

Tuaillon écrit (476): «L'initiale de *cabeyl* permet de croire que le texte original était rédigé en *koiné* provençale, franchement méridionale». Ajoutons comme preuves *encantatour* (28), *enforcad* (71), *cavalleyr* (76), *cabir* (98). Mais réservons pour l'instant ce qui se cache derrière *iausir* (40, 96) et *ianget* (52)

On peut préciser: occitan du sud-ouest à cause du traitement *-ct-* > *-yt-*: *playt* (98), *dreyt* (99), *escrit* (9), *dit* (10), *agayt* (93) et de *-gn-/ng-* > *-yn-*: *poyn* (72), *loyn* (96). Ce trait fait une contradiction aréologique avec *-ariu* > *-eyr* (trait de Velay-Vivarais-Auvergne, Ronjat, I, 199): *pleneyrament* (25), *primeyr* (74) et *primier* (1), *cavalleyr* (76), *volunteyr* (77), *escueyr* (78), *semgleyr* (79), *magesteyr* (80), et *empeyr* < *imperiu-* (81), *ei* pour *ai* < **aio* dans *contar vos ey* (25). C'est la même contradiction que nous trouvons dans *Sainte Foi*, où on lit *obreir* (333), *obreira* (106, 383). Quant à la forme *seyr* (92), elle ne peut guère s'expliquer que comme une extension abusive de cet *-eyr*, comme sans doute *neyr* (63). *Neir* n'est attesté que sporadiquement en haut-niçois et auvergnat (Ronjat, I, 228).

Le suffixe *-eyr* donne sa rime à une laisse. Il en est de même à VIII pour *-eys* issu de oc. commun *-es*, *treys* (56), *meys* (57), *peys* (58) formes contrôlées par la rime avec *reys* (54) et *anceys* (55). Ce fait phonétique a été l'occasion d'exercer sur le texte un double préjugé.

Le premier géographique. Il a fallu absolument l'inscrire dans une zone de Sud-est de la Gallo-Romania (en «descente» du préjugé pilote «Besançon-Pisaçon»). Meyer (II, 81-82) cerne une zone dauphinoise. On passe ainsi sous silence que cette évolution est aussi limousine dès une haute date (Ronjat, I, 366).

Le second est de méthode. On cherche péniblement sur le terrain ce qui est évident dans les textes. La forme suffixale *-eis* est familière aux manuscrits des troubadours. Mais surtout on la trouve dans la *Chanson d'Antioche* occitane, comme un procédé facilitant la rime (Lafont, 1991b, II, 116), comme c'est le cas ici. Elle est certainement d'origine limousine, mais a une existence propre dans la langue littéraire, où elle se plaque à d'autres identifications dialectales. On la retrouvera aux laisses 17 et 70 d'AlexArs1, où elle fait preuve d'occitanité *textuelle* sous-jacente. On peut y inscrire *credreyz* (30), malgré la difficulté de *-z* final.

Tous ces traits composent une aire comprise entre Limousin et Septimanie. C'est l'aire de la langue de *Sainte Foi* et de la *Chanson d'Antioche*, l'aire de la descente vers le sud, sur les chemins de Saint-Jacques, du métier «d'Aquitaine», à une époque encore archaïque.

L'archaïsme est discernable aux traits phonétiques qu'AlexFl partage avec le *Boecis* et *Sainte Foi*: non diphtongaison de *e* ouvert accentué: *mels* (74), comme de *o* ouvert accentué: *uyl* (62, pour *oyll, cf. *pòyst*), conservation du groupe *-dr-*: *credreyz* (cf. *ridre*, *considrar* dans *Sainte Foi*) et surtout traitement *d* du *-t* final: *escud* (94) et toute la laisse X. La forme de 3^e personne du prétérit accuse le trait: *enseyned* (88), mais on trouve aussi *degnet* (42), *crollet* (48), *perdet* (50), *ianget* (52), *resemplet* (65).

Autre archaïsme (graphique) du niveau de *Sainte Foi*: *yl* pour noter la palatalisation de *l*: *conseyl* (85) et de *ll*: *cabeyl* (67); *yn* pour noter ce qui sera *nh*: *poyn* (72), *loyn* (96).

Peyl (60) fait problème. Il a été donné jusqu'à ce jour comme < *pilu-*, mais la diphtongaison de *ei* < *ĩ* nous arrête. Il serait plus logique d'aligner la forme sur *cabeyl* et d'y voir le lat. *pelle-*. La palatalisation du *-ll-* devenu final, que Grafström (1958, 148) récuse pour les chartes languedociennes, est largement attestée, en particulier pour la finale *-el*, dans les textes des troubadours: *novelh*, *auzelh*, *sembelh* chez Jaufré Rudel (manus-

crit C) rimant avec *bruelh*, *acuelh*, *espelh*. Mais l'article masculin et l'accord masculin aussi comme le sémantisme de *crep* s'y opposent. Nous avouons notre embarras sur ce point où le sens est si difficile (influence de *cabeyl* dans un écho formel? cf. *infra*, *Commentaire*).

Cet inventaire des formes nous écarterait, somme toute, catégoriquement des Alpes si nous ne devons tenir compte de la chute du *-d-* intervocalique: *espaa* (95), *escueyr* (78), caractéristique d'une large zone méditerranéenne-alpine (Ronjat, I, 82), qui comprend tout le Dauphiné occitan (formes *maisnaa*, *civaa* données par Meyer II, 89 d'après le censier de Montelier, près de Valence, XI^e siècle). Mais l'isoglosse traverse le Rhône et englobe le Vivarais et une part du Velay, où *escueyr*, d'après ce qui a été dit du suffixe *-ariu*, n'a donc rien qui étonne. On admettra donc la présence de cette dimension orientale de la mouvance linguistique aquitaine.

Des deux strates de départ, passons à la strate d'arrivée. C'est le toscan, et l'on s'étonne que nos prédécesseurs n'aient fait aucun sort à sa présence pourtant évidente. Elle est graphique: notation par *ch* de /k/ devant voyelle palatale: *chi* (13, 58), *echest* (24), *echel* (35) *mischin* (88) jusqu'à l'excès de *richa* (58); phonético-graphique avec la géminée après voyelle brève latine: *toccar* (100), *rotta* (101); phonétique avec le maintien de la sourde dans le suffixe *-atore-* à la laisse IV (*estrobatour*, *encantatour*, *losengetour*⁽⁶⁾, *enperatour*; la sonore est conservée à *enperadur*, 43); de pur emprunt avec *quatro* (57) où nous ne voyons pas la nécessité d'invoquer le franco-provençal (Tuaillon, 1970, 469 «semble bien être la forme constante du franco-provençal», Minetti, 1977, 26 «il connotato più esplicitamente francoprovençal») et *misurar* (104); d'emprunt latent dans *vicin* (93). Mais *vicin* peut être aussi bien influencé par lat. *vicinu-* que par it. *vicino*.

Il peut arriver ainsi qu'un latinisme de départ rencontre un toscanisme d'arrivée, mais aussi, à l'arrivée, que le copiste toscan ait du latin dans la tête. C'est ainsi que nous interprétons la bizarre et récurrente forme *ab*, qui recouvre syllabiquement l'oc. *ac* (qui serait *ag* à l'étape de *Sainte Foi*). Elle subit la double influence de *habuit* et de *ebbe* (MH, 597, proposent: racine *a-* contaminée par une terminaison personnelle de *saup*, *receub*). Un fait similaire est, à notre avis, le recouvrement de **fon* par *fu(d)*, tout au long du texte. Le toscan *fu* est présent à 10 (mais peut-être par effet d'économie devant un *d-* subséquent). Partout ailleurs un *-d* a été ajouté, qui pourrait bien être, par maladresse, une référence au *-d* archaïque occitan de *enseyned*.

(6) Le traitement *au > o* dans *lo-* confirme la toscanisation.

La référence au toscan explique encore, croyons-nous, trois énigmes linguistiques du texte. La première, à l'évidence: la graphie *ci-*, parallèle systématiquement à *ch-* est dans l'emprunt *lancia* (96), normalement élidée en *lanci'*. Nul besoin de faire intervenir le franco-provençal (Minetti, 1977, 21, après Meyer, II, 65, fait référence au Glossaire de Marguerite d'Oingt, éd. Duraffour-Gardette-Durdilly, Paris, 1965).

Cette graphie a pu intervenir dans la notation d'un nord-oc. *chausir*, *changet*, mais là un embarras scriptique a dû jouer, et le *i* de *iausir* (40, 96) et *ianget* (52) est tout ce qui reste de la toscanisation de la forme⁽⁷⁾. Nous ne voyons pas d'autre explication possible: les explications phonétiques échouent (Tuailon, 464: «confusion entre sourde et sonore?»). Nous inscrirons donc un trait nordoc. (limousin?) de plus dans la composition interdialectale.

Pour *nobli* (16), on peut essayer l'explication par les pluriels adjectivaux en *i* du sud-toulousain ou bas-limousin (Ronjat, II, 33; Grafström, 1968, 62-64), mais il s'agit toujours d'un cas sujet (le *nos tenem per pagadi* donné par Ronjat est suspect d'attraction syntaxique). Il nous paraît plus naturel de penser que le copiste, gêné par le singulier *tant rey, tanta terra*, à valeur plurielle, ait mécaniquement pluralisé **noble* selon ses habitudes toscanes.

En définitive, on expliquera la langue du texte par un occitan littéraire complexe reçu en Toscane par deux copistes qui en avaient une connaissance approximative et se laissaient tenter par leur parler et par les graphies en train de s'installer dans leur région.

Nous voici maintenant confronté à un «entre deux» de difficultés linguistiques: déviations qui ont pu intervenir à tel ou tel moment de la tradition manuscrite, ou à l'arrivée même.

Tout un groupe concerne une visible influence du français d'oïl.

C'est un *-e* atone final qui prend la place d'un *-a*: *toyllle* (6), *sie* (8) *batalle* (13), *presente* (77), *deyne* (79), *teyne* (81), et d'un *-es* pour *-as*: *emfes* (55, 75), *dies* (56). On trouve cette substitution aussi en prétonique: *losengetour* (29).

C'est une graphie *ou* pour un *o* qui est donc en train de devenir */u/*; l'embarras est signifié par *enperadur* (43). Ces graphies semblent prouver

(7) Heyse avait d'abord lu *jausir*, *janget*, puis crut mieux lire: *causir*, *canjet*. Meyer le suivit d'abord dans son édition, puis se corrigea en note (I, 338).

qu'au niveau de l'oralisation du texte, le copiste, en fuyant sa prononciation toscane, se rabattait sur une prononciation française dont il devait avoir quelque connaissance. Nous plaçons donc ces francismes du côté de l'arrivée.

D'une autre sorte sont les francismes morphologiques. Ils proviennent d'une connaissance véritable de la langue. Par exemple l'article, cas-sujet masc. sing. *li* (98, 100, 104). On remarque qu'il forme un système d'entrée récurrente dans les sous-unités de XIV et XV.

Une autre plage textuelle est occupée par les formes verbales subjonctives: *vidist* (12), *fesist* (14), *cu(n)quesist* (15), *occisist* (16), *fist* (17). On voit bien la dynamique de l'emprunt: *vidist* et *fesist* recouvrent *oc vezés* et *fezés*, dans les six vers de la laisse-strophe. Ils développent en dehors d'elle, en vers et assonances surnuméraires, d'autres formes de recouvrement, dont la dernière, *fist*, qui corrige l'antérieur *fesist*, syllabiquement ne peut plus recouvrir de l'occitan. Un scribe francisant s'est là laissé entraîner à allonger la laisse (cf. *infra*, *Métrique et composition*) pour changer de langue pilote⁽⁸⁾. Ajoutons que *natiz* (18), simple assonance, semble bien être fr. **natifs*, plutôt qu'oc. **nadius*.

Recouvrement formel un peu plus loin: *furent* (19, 21) pour *foron*, et francisme pur et simple *mentent* (29). Toutes ces formes françaises ont le même avantage que certaines formes italiennes: elles font écho à du latin: *vidisset*, *fecisset*, *quæsi(vi)sset*, *occidisset*, *fuerunt*. Français et latin coexistent chez le scribe en conscience subliminaire. On retrouvera le même double glissement avec *duystrunt* < **doxerunt* (84, forme française et désinence latine significative) et *doyst* < **doxit* (94, 100).

On ne peut naturellement dire à quel niveau de la tradition l'intrus français s'est glissé dans le texte, et si c'est dans le manuscrit copié ou dans la copie. On aimerait pouvoir distinguer les deux mains par les emprunts. Pour ce qui est du français, remarquons que c'est sous la première qu'apparaissent la plage subjonctive, la graphie *-tour*, les francismes *natiz* et *toneyres* (49), le possessif cas sujet *ses* (33), donc l'influence la plus visible.

Il faut réfléchir spécialement sur *dît* (1), forme française qui peut recouvrir le présent occitan *ditz* ou le prétérit *dis*. On a remarqué *estric* (13),

(8) Meyer, II, 83, s'entête sans résultat bien net à chercher là du franco-provençal: «Ce qu'il y a lieu de chercher c'est jusqu'où s'étend vers le sud l'emploi des formes en *ist* que nous offre *Alexandre*. Le défaut de documents ayant une date certaine m'empêche de pousser cette recherche bien loin. Il me semble pourtant que les formes en question ont régné jusque dans le Dauphiné.»

forme qui se trouve aussi dans *Girart de Roussillon* (à la fois dans O, dit de «langue mêlée» et dans P, authentiquement occitan, Lafont, 1996b). Si l'on avait la forme plus normale *estrit* < anfrk **strid* (cf. MH, 609), il n'y aurait pas rime. On a là un cas de confusion de *c-* et de *-t* final qui nous donne la clef, en sens inverse, de *mot*, pour prétérit *moc*, et de *dic*, prétérit analogique moins classique que *dis*, support de l'oc moderne *diguèt*. La même interprétation vaut pour *pot* (40). En langue moderne, le traitement *-t* de *-c* final couvre une vaste zone entre Gévaudan-Rouergue et Aquitaine garonnaise (Ronjat, I, 283). Nous restons là dans la composition déjà reconnue de cet occitan littéraire.

Faut-il en sortir pour ces problèmes résiduels que font *lou* (5), *pare* (33), *leyre* (98), le *e-* initial de *echest* (24); *echel* (35), et *beyn* (65, 66, 71, 82, 83, 88), divers faits auxquels s'accroche encore la thèse franco-provençale? On ne peut les lui soustraire absolument. Il est bien possible que dans la traversée de l'Aquitaine à la Toscane, le manuscrit de l'*Alexandre* ait subi quelque influence franco-provençale ou que la copie de ses premières laisses l'ait rencontrée en Toscane.

Cependant, examinons les cas un par un, sans négliger les effets de contextualité.

Le franco-provençal *pare* (Tuailon, 1970, 472, Minetti, 1977, 24) est bien attesté. Mais c'est un témoin fragile devant un texte où trois fois un *y* sauté a été rajouté en correction (une fois après *a: pla(y)t*); l'hypothèse **pa(y)re* ne peut être éliminée.

Les formes *echest*, *echel* sont suspectes à cause de la graphie *ch* où se révèle le toscanisme: un copiste qui disait *questo* et *quello* peut avoir un doute sur l'identité de la voyelle prétonique.

Leyre est attesté franco-provençal dans les *Comptes consulaires de Grenoble* (Tuailon, 1970, 472). Mais dans notre texte, à trois vers de distance, on trouve *leyra* (101) pour *lira*. Un effet d'écho est probable. Le copiste B peut avoir traité deux fois en *ey* un *i* français, dans deux distiques initiés précisément par le francisme morphologique *li*. Le frs. **lire* est ici probable.

Lou reste une énigme. Il y a d'abord un problème de lecture: les éditeurs ont proposé, d'après Meyer (1886, I, 10-11) *poys l'oum chay in/en enfirmitas* (Heyse), *pauc l'oum fay en enfirmitas* (Rochat), *poyst l'oume esmaya enfirmitas* (Hoffmann), *poyst l'oume fayni'enfirmitas* (Bartsch), Meyer lui-même ne reculant pas devant la réfection du texte: *poyst l'omne fraynt enfirmitas*. Si on veut garder celui-ci, on pourrait admettre une gra-

phie française, qui nous renvoie aux rimes de la strophe IV, et trouver là le pronom neutre *lo* < *illud*, d'occitan oriental (Provence), qui se justifierait de l'enclise *no'l* (9) dans le texte même. Mais le sens est difficile. Par contre le lat. *locum facere* offre un sens satisfaisant: «donner lieu, occasion», solution retenue par Foulet. Ce serait donc la forme **lou* obtenue par écrasement du *c* latin entre vélaires et conservation de l'atone finale, qu'on suppose pour l'un et l'autre domaine, français et franco-provençal (Minetti, 1977, 19, qui cite H. Stimm). Mais c'est une forme supposée à un niveau d'extrême archaïsme. Elle instaure de plus une double pertinence de *ou* sous la même main: */ow/* et */u/*. Ne vaut-il pas mieux se résoudre à une bévue du scribe, et corriger en *loc* occitan, audace bien en retrait sur celle de nos prédécesseurs?

Le seul point résistant qui subsiste est *beyn*: «la forme la plus ordinaire dans les textes d'ancien franco-provençal». Admettons-le. Remarquons quand même que la forme n'existe que sous la seconde main, elle est spécifique du scribe B.

En définitive, rien ne paraît susceptible d'infirmer catégoriquement le résultat de notre analyse: un texte aquitain, d'occitan littéraire composite, AlexO, est entré en dialogue avec le toscan naturel de scribes peu compétents sur cette langue d'origine, et ce dialogue a été traversé principalement, peut-être non uniquement par une influence française pour aboutir à la complexité d'AlexFl.

L'occitan littéraire sous-jacent: l'Alexandre décasyllabique

Il est une autre façon de prendre la langue du texte: la saisir dans ses dérivations. Y a-t-il dans AlexArs1 et AlexVen1 quelques traces de la langue du texte imité, qui l'identifieraient?

Pour cette strate décasyllabique, l'opinion d'une version poitevine a prévalu jusqu'à l'intervention récente d'O. Naudeau (1994).

De celui-ci citons une double conclusion. D'abord une invalidation du poitevin à l'intérieur de l'oïl: «On peut résolument écarter la possibilité d'une origine poitevine de l'*Alexandre* décasyllabique; la grande majorité des traits prosodiques, phonétiques et lexicologiques montrent que la langue du poème appartient au Nord de la France, peut-être à la région picarde, mais sans exclure tout à fait la Normandie orientale.»

Ensuite la suspicion d'occitanité: «L'occitan, lorsqu'il surgit dans le texte, généralement à la rime, indique une parenté étroite sinon certaine avec les parlers du Sud-Est méridional.» (Naudeau, 1994, 458). Ce second

point se nuance: «Plusieurs constantes apparaissent au niveau des deux rédactions conservées, montrant que l'histoire de la transmission manuscrite du poème est liée de façon intime aux régions du Sud-Est méridional et à leurs dialectes... Il est évident qu'il y a eu au moins un copiste provençal. Le plus probable, à notre avis, serait qu'il y en a eu deux, à en juger par la disparité entre les traits relevés: les uns portent la marque de l'occitan du nord, d'autres se localisent avec un certain degré de certitude dans la région franco-provençale; d'autres encore sont analogues à ceux qu'on observe dans les textes de langue 'mêlée'» (ibid., 459).

Il conviendrait de revoir plusieurs points de cette démonstration. Il semble bien que les faits occitans y soient à la fois reconnus et mal utilisés. La forme proclitique *n'* est bien typiquement d'oc et, si on la trouve dans *Girart de Roussillon*, ce n'est pas une raison pour la dire aussi franco-provençale. Il n'est pas nécessaire non plus de dire *tinaus* wallon ou vosgien, alors que ce n'est qu'un cas particulier de limousinisme.

Limousinisme à la rime: c'est pour nous la clef du problème. Ce qui est passé dans l'*Alexandre* décasyllabique, c'est un procédé attesté dès le Fragment d'Antioche, d'obtenir la rime non seulement à partir de suffixes d'oïl, mais aussi à partir de ces deux traits limousins que sont *-eis* pour *-és* et *-aus* pour *-als*. Ce dernier est justement signalé par Naudeau comme caractéristique de la Chanson occitane de la croisade. Nous attesterons aussi une laisse qui voyage dans le corpus rolandien (manuscrits C, V7, P, L) et se confirme occitane dans le *Ronsasvals*: celle que nous identifions comme limousine et relions à Saint-Martial (Lafont, 1989).

Citons donc la laisse XV du texte décasyllabique: elle s'inscrit tout entière sur une textualité occitane limousine, repérable au système rimique:

*Par les degrez s'en monta li vasaus,
Dedesoz lui monta danz Bucifaus;
Fers fu li sire e fers fu li chivaus⁽⁹⁾.
Permé la sale tresvola come faus,
Despecce tables et brisa eschamaus.
Tuit li plusor fuient a lor ostaus,
ce lor est vis cent anz dura ciz maus.
Li reis Felis dist a ses seneschaus
qu'il lo defendent ot fuz e ot tinaus⁽¹⁰⁾. (Foulet, 1949, 69)*

(9) Correction d'après AlexVen.

(10) Les *tinaus* renvoient à l'utilisation comme arme du *tinel* des porteurs d'eau, que fait Rainouard dans le *Willame*, une épopée normande transparente à l'occitan.

Dans la laisse XII du texte d'AlexVen1, toutes les rimes sont en *-als*, sauf l'irréductible *enclaus* (v. 114), français *enclos*, qui atteste ainsi la strate *-aus* d'occitanité limousine.

De façon générale, la référence souvent faite au *Girart de Roussillon* comme test de franco-provençalité nous reconduit à ce que nous avons déjà proposé pour deux épopées françaises: ce même *Girart* et *Fierabras* (Lafont, 1996, 1998). Le texte primitif est bien occitan. Il a été oïlisé (ici oïlisé et décasyllabisé), très souvent à partir des rimes-pilotes occitanes conservées.

Prenons un autre exemple, sur une correspondance claire de l'Alexandre décasyllabique et d'AlexFl, pour suivre ce travail du poète second, qui réaménage sans le modifier le texte d'une laisse, introduit dans les vers les deux syllabes qui lui manquent et conserve la rime, un *-az* immédiatement transposée en un *-ez* d'oïl:

*Quand Al'x, li fils Felips, fu nez
per molt granz signes fu li jors demostrez:
li ceus mua totes ses calitez,
soleil e luna perdirent lor clartez,
por poi ne fu li jors toz oscurez,
crolla la terre e se mut de tot lez,
e plusors los fu molt espaventez
de cel enfant qui si fu demostrez (AlexArs1, v. 9 sq)*

Métrique et composition: à la recherche d'AlexO

AlexFl est écrit en octosyllabes coupés 4 / 4. Un exemple de 3 / 5 (*toyllle s'en otiositas*, 6). De très nombreux cas d'enjambement à la coupe (2, 3, 4, 8, 10, 15, 16, 17, 26, 35, 45, 46, 47, 48, 77, 93, 95, 101, 104), aucun exemple d'atone hors compte (coupe dite «épique»), par contre des élisions ou synérèses à cette place (7, 13, 21, 38, 41, 64, 86, 90, 96, 97, 98). Trois vers qui ne sont justes qu'au prix d'une accentuation latino-romane fautive (18, 20, 54: *Grecia, pecunia, forma*).

À remarquer que deux fois l'accent du cas sujet *enfes* < *infans*, est déplacé en *enfés* pour éviter l'atone à la coupe (57, 75). À remarquer aussi le maintien de l'accent à sa place dans les emprunts au latin: *vanitatum* (3), *Alexánder* (17, 46). Les accentuations *vanitás*, *enfirmitás*, *otiositás*, *antiquitás* remontent au latin lui-même (on admet l'influence de l'accusatif *vanitáte(m)* dès l'époque classique).

Les vers sont groupés en laisses rimées à l'exception seulement de II, V et VI. En prenant le texte tel qu'il nous a été légué, MH, 603, accep-

tent pour elles l'assonance. Pour V, il s'agit d'une unique exception à la rime, *hom*, *-m* valant pour **-n*. Pour VI, d'un mot latin et d'un vers suspect (cf. *infra*). Seul *gentil* contredit vraiment la rime.

Or il nous paraît exclu qu'un même texte admette rime et assonance. Considérant que la rime est la règle dans AlexFl et la rime imparfaite ou assonance l'exception, nous inscrirons AlexO dans la tradition aquitaine de la rime et attribuerons cette licence qu'est l'assonance à une déviation de la tradition manuscrite.

La forme de laisses d'octosyllabes rimés est, nous l'avons dit, celle de la chanson de *Sainte Foi*, ce qui l'inscrit fortement dans le «métier d'Aquitaine».

L'insertion se prouve à un autre fait: la période undécimale. Bien qu'il soit hasardeux d'opérer sur un texte fragmentaire aussi court, nous ne pouvons manquer de remarquer que les onze premières laisses de ce début forment à l'évidence une unité de contenu: enfance et adolescence du roi jusqu'à son passage sous des maîtres.

Les articulations internes sont claires. Première proposition: le premier syntagme va à la fin de III pour l'annonce de la récitation (même annonce à la même place dans *Sainte Foi*: *eu la vos cantarei en dons*). L'ouverture du second syntagme est à *dicunt*, qui répond à l'incipit *dit*. Ce syntagme est consacré à l'origine et à la naissance d'Alexandre.

Seconde proposition: troisième syntagme, cimenté sur VII et VIII par *fud naz*, et clôturé sur IX par l'ouverture à la destinée noble et militaire (*beyn resemplet fil de baron*), ouverture reprise par le portrait du «chevalier» en X et XI.

Cette composition, nous l'avons interprétée, en ce qui concerne *Sainte Foi* elle-même, répétons-le, comme le parcours dansé, dit *tresca*, des collatéraux et du déambulatoire de l'abbatiale de Conques (Lafont, 1991b, I, 62-79). Même s'il semble difficile qu'un texte d'histoire soit l'objet d'une interprétation dansée, qui ressortit à la cérémonie cultuelle, le premier vers donne une indication: *dit Salomon al primier pas*. On interprète généralement *pas* comme «passage». Rien n'est moins sûr (Meyer, II, 1, «au premier pas» autorise l'indécision). On peut aussi, avec Levy, VI, 112, prendre l'expression comme simplement métaphorique: «gleich an Anfang».

Nous rappelons pourtant que la *tresca* prend son élan sur un appui de mélodie sacrée, et que le double pas, un pas à gauche, un pas à droite, dit «branle double» se moule dans la mélodie de distique. C'est en ce sens

que le texte narratif, comme le texte lyrique, est un trope. Or AlexFl commence bien par une citation sacrée en forme de distique latin, sous lequel il est permis de voir une mélodie probable et un double pas dansé possible. Le modèle «aquitain» serait là complet. Nous en acceptons la suggestion. Mais, dans ce cas, croyons-nous, il faudrait faire passer les vers de Salomon en première position, car la *tresca*, si *tresca* il y a, naît dans l'emprunt au latin. Rien ne s'y oppose:

*Est vanitatum vanitas
et universa vanitas,
dit Salomon al premier pas...*

Comme pour bien d'autres textes narratifs de cette époque (la Chanson de Roland elle-même), nous nous trouvons sinon devant un texte à danser, du moins devant un trope dansable.

Cette suggestion se complète et se nuance d'une remarque importante. Sur onze laisses, huit sont de six vers. Les sept autres excèdent de peu ce chiffre: une d'un vers, cinq de deux, une de quatre. De plus les trois dernières laisses, qui font partie de la première proposition d'une période tronquée et constituent ainsi une plage textuelle isolable, sont bien de six vers, et présentent une structure à l'identique bien apparente: une unité de contenu de quatre vers (deux distiques) et une autre de deux (un distique). Dans les laisses XIV et XV, la distribution se fait selon la définition de quatre maîtres (*magestres*): deux ont quatre vers, deux en ont deux. Dans la laisse XIII, comme un seul maître est concerné, le dernier distique lui donne une deuxième fonction, dont on voit mal comment elle s'accorde à la principale (cf. *infra*, *Commentaire*). Il y a là toute apparence d'un modèle tout formel de composition.

Sur ce point, MH argumentent fortement (pp. 617-618) pour supposer la mention dans le texte complet de six ou sept maîtres qui l'inséreraient dans le modèle du *cursus studium* médiéval (*trivium* + *quadrivium*), ce qui ne présenterait rien que de normal chez un auteur clérical. Ils citent, suivant Mackert, le chapitre «De vera nobilitate» de la *Disciplina clericalis* de Petrus Alfonsi, qui assimile, selon Aristote, les *septem artes* à *septem probitates* dans l'éducation du chef. Nous en sommes d'accord, et ajoutons qu'AlexVen1 (Foulet, 64), parle bien de sept maîtres:

De tote Grece eslit les set mellors.

Mais nous faisons en outre remarquer que si les deux maîtres manquants avaient droit à une laisse chacun, comme le *grammaticus*, la proposition de six laisses s'en trouverait formellement remplie.

Si la seconde période se trouve ainsi par hypothèse dessinée dans une composition 6 + 5 de laisses «régulières» de trois distiques, – exactement de deux + un –, la question est posée d’une régularité présente aussi dans la première. Question qui devient: la suppression de deux vers dans les sept laisses «irrégulières» groupées dans cette première période est-elle possible, et, si elle l’est, améliore-t-elle le texte au point de devenir probable?

On ne peut manquer de remarquer, à ce point du questionnement, que les laisses d’AlexFl, variation de la rime mise à part, ressemblent aux strophes que l’art lyrique a tiré du trope. Et l’on pensera immédiatement au modèle mélodique bien connu des musicologues: une mélodie de distique répétée une fois + un distique développant la mélodie. La laisse d’AlexO serait ainsi structurellement semblable (musicalement comme pour la métrique) à la strophe de Jaufré Rudel, faite des mêmes octosyllabes, opposant par le contenu le troisième distique aux deux autres:

*No sap chantar qui so non di
ni vers trobar qui motz no fa
ni conoys de rima quo’s va
si razons non enten en si.
Pero mos chans comens’aissi,
quon plus l’auziretz, mais valra.*

Nous ranimons du même coup la grande question de l’origine strophique de la laisse narrative, ouverte par la phrase d’A. Monteverdi: «tous les textes qui nous sont parvenus des âges les plus anciens nous montrent que le poème narratif en France est né strophique», reprise et prolongée par l’opinion d’A. Roncaglia (1963, 48-49) sur notre Fragment. Mais nous la traitons suivant les résultats d’une étude d’ensemble exposée ci-dessus, selon laquelle AlexO nous présente l’élément manquant dans le jeu d’échanges aquitano-normands: la strophe narrative monorime.

Un problème technique qui nous a ailleurs occupé, est alors soulevé, celui de l’adéquation de la laisse et du distique. Dans la chanson de saint et dans la chanson de geste, la laisse impaire oblige à un système complexe de vocalises et de «tressage» (c’est sans doute le sens de *tresca*) périodique pour obéir à la mélodie de distique, et éventuellement (certainement pour *Sainte Foi*) soutenir le pas de danse (Lafont, 1991a, I, 72-79). L’*Alexandre*, comme *Saint Alexis*, présente un modèle plus simple, où chant et métrique coïncident dans «l’art du distique».

Tentons de ramener les quinze strophes d’AlexFl à des sixains rimés.

D’emblée, nous trouvons la clef strophique de la première laisse, si difficile pour le sens (cf. *infra*, *Commentaire*). Si l’on met à part les vers 5

et 6, une opposition claire apparaît entre les deux distiques initiaux consacrés à l'énonciation liminaire de l'Ecclésiaste dans son texte latin, sur la vanité de toutes choses au monde et l'*exception* revendiquée (*que tot non sie...*). À notre avis, les commentateurs et traducteurs n'ont pas accordé assez d'attention à l'invraisemblance d'un poème célébrant un héros de toutes vertus en illustration d'un texte biblique frappant par avance sa gloire de vanité. Cette mise en garde faite aux grandeurs du monde, à la Bossuet, n'est pas possible selon la thématique même du poème. Foulet (1949, 5) est plus sévère que nous: «too often scholars have been misled by the initial four lines into jumping at once to the conclusion that Alberic's intent is to preach a sermon on the vanity of all earthly pursuits and illustrate it by the emptiness of a conqueror's life.» Par contre, il suffit de prendre *antiquitas* au sens banal d'Antiquité classique, attesté par les textes de référence, pour que tout soit en place: la vérité générale énoncée par Salomon et le témoignage des historiens sur l'exception Alexandre.

Que Lamprecht ne débute pas directement par le texte biblique en latin, qu'il le traduise en germanique quand il le cite, qu'il adopte les deux vers que nous pensons interpolés dans cette strophe I, cela prouve qu'entre AlexO, c'est-à-dire «Albericus», et lui, le trope, et donc la *tresca* ont été perdus. On est passé du «métier d'Aquitaine» à quelque chose d'autre: la narration s'est formellement «laïcisée» en glissant dans un autre domaine linguistique.

Il semble aussi que le translateur germanique ait eu un texte de six vers où le troisième distique, celui que nous retenons, avait été remplacé par le second, que nous excluons. Ce second distique précédent tenait lieu pour lui de celui que précisément nous retenons. Un «créneau» textuel s'établit: le «je» y devient, pour une leçon de morale, un *er* qui renvoie à Salomon lui-même, avec l'accord d'Alberich:

*daz hete Salemon wol virsûht
dar umbe swar in sîn mût;
er ne wolte niht langer sitzen,
er screip von grôzen wîzen,
wande des mannes mûzecheit
ze deme lîbe noh ze der sêle niht versteit.
dar ane gedâhte Alberîch.
den selben gedanc hân ich. (AlexVo, 35-42)*

Le «nettoyage» de la laisse-strophe II se fait commodément par la suppression des deux derniers distiques. Elle a l'avantage d'éliminer formellement trois formes verbales en *-ist* qui contredisent la rime, ainsi que

le *natiz* final et le vers 18, faux à moins d'admettre le barbarisme *Grecia* (Minetti). Elle a l'inconvénient d'économiser à cet endroit la nomination d'Alexandre, mais ne la rend que plus formellement remarquable en la renvoyant au vers 26, en clôture du syntagme. Elle esquivé la difficulté que fait au sens (outre la difficulté linguistique déjà vue) *duc nobli*: qu'ajoute à la gloire du noble Alexandre d'avoir tué de nobles gens?

Dans la laisse-strophe III, il est exclu d'éliminer le dernier distique, qui clôt le syntagme, au lieu formel où nous trouvons dans *Sainte Foi* son équivalent: *eu la vos cantarei en dons*. Nous restaurons l'unité des deux premiers distiques en éliminant 20 (vers faux, à moins d'accepter *pecunia*) et 21, pour mettre en évidence les correspondances fortes *podent-valent* et *exaltat-alevement* qui structurent l'unité sémantico-rhétorique.

La laisse VI s'achève par une citation latine *dun Alexandre genuit*, référence érudite inutile: Orose, III, 11, 2: «qui Olympiadem huius Alexandri Epirotæ sororem uxorem duxit, ex qua Alexandrum Magnum genuit» (Meyer, II, 94; MH, 611). Son élimination économise une exception à la rime.

Dans la laisse VII, le vers final n'ajoute rien au sens, il n'est qu'une explicitation plate du premier. On éliminerait volontiers le vers 52, avant-dernier, s'il n'était pas reproduit dans le texte en décasyllabes: *li ceus mua totes ses calitez*, cf. *supra*). Par contre, le vers 49 n'est pas reproduit. C'est certainement lui qui est en trop.

La laisse X gagne beaucoup en cohérence à l'abandon des vers finaux 72 et 73: le 72 parce qu'il contredit le sens descendant d'une description du physique d'Alexandre; la référence au texte du *Roland* d'Oxford, qui reprend la description du héros dans les mêmes termes, mais en ordre ascendant, confirme cette interprétation (cf. *infra*, *Commentaire*), le 73 parce qu'il ajoute une note morale à une strophe consacrée, sans lui, au physique seul.

À la laisse XI, les vers 80-81 ont l'avantage d'annoncer avec *mages-teyr* le thème de la proposition suivante. Les vers 78-79 ne sont pas sans intérêt, faisant un ensemble logique oppositionnel avec 76-77. Les vers douteux sont 74-75. Il font retour à la première enfance du héros, alors que l'auteur est déjà passé à son adolescence (cf. *infra*, *Commentaire*, laisse X). Ils contiennent de plus l'énigme cacographique *soyientreyr*.

Nous en arrivons ainsi à proposer un «texte premier», AlexO, en sa forme reconstruite. Nous ne nous dissimulons pas le caractère hypothétique d'une telle opération. Du moins notre hypothèse offre l'intérêt de

réintroduire une épave amorphe dans une architecture de genre, par ailleurs attestée, et de sauvegarder une certaine cohérence discursive. Elle sauvegarde la rime, sauf pour v. 34 *hom*, où l'on peut admettre une évolution *-m* final > *-n*, qui est celle de presque tout l'occitan moderne, et pour v. 44, *gentil*.

I

*Dit Salomon al primier pas
quant de son libre mot lo clas:
«Est vanitatum vanitas
et universa vanitas»,
5 poyst lou me fay m'enfirmitas,
toylle s'en otiositas.
Solaz nos faz'antiquitas
que tot non sie vanitas.*

II

*En pargamen no'l vid escrit,
10 ne per parabla non fu dit
del temps novel ne de l'antic
nuls hom vidist un rey tan ric
chi per batalle e per estric
tant rey fesist mat ne mendic,
15 ne tanta terra cunquesist
ne tan duc nobli occisist
cum Alexander magnus fist,
qui fud de Grecia natiz.*

III

*Rey furent fort et mul podent
20 et de pecunia manent,
rey furent sapi et prudent,
et exaltat sor tota gent,
mas non i ab un plus valent
d'echest dun faz l'alevament.
25 Contar vos ey pleneyrament
de l'Alexandre mandament.*

IV

*Dicunt alquant estrobatour
que'l reys fud filz d'encantatour.
Mentent fellon losengetour,
30 mal en credreyz nec un de lour,
qu'anz fud de ling d'enperatour
e filz al rey Macedonor.*

V

*Philippus ab ses pare non.
Meyllor vasal non vid ainz hom.*

- 35 *Echel ten Gretia la region*
e'ls porz de mar en aveyron
Fils fud Amint' al rey baron
qui al rey Xersen ab tal tenzon.

VI

- Et prist moylier dun vos say dir*
 40 *qual pot sub cel genzor jausir,*
sor Alexandre al rey d'Epir,
qui hanc no degnet d'estor fugir
ne ad enperadur servir:
Olimpias, donna gentil,
 45 *dun Alexandre genuit.*

VII

- Reys Alexander quant fud naz*
per granz ensignes fud mostraz:
crollet la terra de toz laz,
toneyres fud et tempestaz,
 50 *lo sol perdet sas claritaz,*
per pauc no fud toz obscuraz,
jangèt lo cèls sas qualitat
que reys es fòrz en terra naz.

VIII

- En tal forma fud naz lo reys,*
 55 *non i fud naz emfes anceys.*
Mays ab virtud de dies treys
que altre emfes de quatro meys.
Si'l toca res chi micha peys,
tal regart fay cum leu qui est preys.

IX

- 60 *Saur ab lo peyl cum de peysson,*
tot cresp cum coma de leon,
l'un uyl ab glauc cum de dracon,
et l'autre neyr cum de falcon;
de la figura en aviron
 65 *beyn resemplet fil de baron.*

X

- Clar ab lo vult, beyn figurad,*
saur lo cabeyl recercelad,
plen lo collet et colorad,
ample lo peyz et aformad,
 70 *lo bu subtil, non trob delcad,*
lo corps d'aval beyn enforcad,
lo poyn e'l braz avigurad,
fèr lo talent et apensad.

XI

- Mèls vay et cort de l'an primeyr
 75 que altre emfes del soyientieyr.
Eylay o vey franc cavalleyr,
son corps presente volunteyr.
A fol omen ne ad escueyr
no deyne fayr regart semgleyr.
 80 *Aisi's conten en magesteyr*
cum trestot teyne ja l'empeyr.

XII

- Magestres ab beyn affactaz,*
de totas arz beyn enseynaz,
qui'l duystrunt beyn de dignitaz
 85 *et de conseyl et de bontaz,*
de sapientia et d'onestaz,
de fayr estorn et prodeltaz.

XIII

- L'uns l'enseyned beyn parv mischin*
de grec sermon et de latin
 90 *et lettra fayr en pargamin*
et en ebrey et en ermin
et fayr a seyr et a matin
agayt encuntre son vicin.

XIV

- Et l'autre'l duyest d'escud cubrir*
 95 *et de ss'esspaa grant ferir*
et de sa lanci' en loyn jausir
et senz fayllenti' altet ferir;
li terz ley leyre et playt cabir
e'l dreyt del tort a discernir.

XV

- 100 *Li quarz lo duyest corda toccar*
et rotta et leyra clar sonar
et en toz tons corda temprar,
per se medips cant adlevar,
li quinz des terra misurar
cum ad de cel entrobe mar.

V

Commentaire et traduction

Strophe I - Notre analyse du texte l'insère dans le «métier d'Aquitaine» des auteurs de vies de saint, de chansons de geste et de chansons d'histoire. Dans toute cette production le poème roman fonde sa «véra-

citée» sur un texte latin, invoqué de façon liminaire dans *Sainte Foi*, v. 2: *del vell temps un libre latin* et qui devient *geste* et *ystoire* chez Lambert. Ici, le livre *attesté* n'est pas l'ensemble des historiens où le poète puise sa connaissance de la vie d'Alexandre, mais l'Ecclésiaste. La raison en est le trope liturgique qui lui fournit, comme nous le pensons d'après la citation même (texte biblique syntaxiquement quelque peu modifié, comme le remarquent MH, 605), la mélodie de sa «chanson».

Mot lo clas: *moc*, prétérit selon notre proposition de lecture, correspond à la traduction de Meyer: «quand il *fit* résonner la voix de son livre». Mais nous comprenons le verbe comme intransitif (cf. Bernart de Ventadorn: *si d'ins del cor no mou lo chans*), et donc *clas* comme un cas sujet: «quand a résonné...» *Clas* est pris par Foulet pour «glas funèbre», par MH (ibid.) pour un son en général, «Schall, Lärm». Pour nous, il s'agit bien d'une sonnerie de cloches, celle qui appelle à une cérémonie. Nous relions l'interprétation à *pas*, non «passage» («Stelle»), mais «pas dansé». Alors que pour MH, la métaphore est du type *liber sonat* (une référence est trouvée dans l'*Epitome rei militaris* de Végèce), pour nous elle se relie à la *tresca* qui chante-danse un texte de Salomon, et commence sur l'appel carillonné des exécutants.

Poyst lou me fay... vanitas: suivant ce qui était déjà indiqué par Lamprecht, ce distique peut être interprété comme un précepte de moralité en liaison avec la règle bénédictine, la première personne étant prise en généralité: MH, 606 et trad. 618: «Da mir meine Hinfälligkeit den rechten Platz zuweist, entferne sich die Untätigkeit» (on remarque la précision ajoutée au texte, «den rechten...»; la liaison n'est pas pour autant trouvée avec le distique final.

Foulet et Spitzer voient dans *solaz* la «consolation». Il faut alors penser que la fréquentation ou lecture des anciens apporte son tempérament à la vanité du monde. De même chez Minetti: «Faccia, anzi, da solacio la frequentazione degli antichi, in modo che non tutto sia inanity». L'adverbe «anzi» ajouté au texte répond à un «almeno» précédent: «poi che la mia infermità mi concede spazio inoperoso, se ne tolga, almeno, l'accidia». L'interprétation s'appuie sur Ecclésiaste, XXXIII, 29: «multam enim malitiam docuit otiositas».

MH, 607, empruntent à une étude de U. Schöning la suggestion de «vieillesse personnelle», le grand âge (qui était celui du «sage Salomon» selon la tradition) apporte les consolations de l'étude tranquille. C'est le «iucunda est senectus» du dialogue de Cicéron *Cato maior de senectute* que notre auteur devait connaître (cf. aussi Romania 118, 578).

Rien en tout cela de définitivement convaincant. Nous avons exposé comment l'élimination du troisième distique donne par contre à la strophe ainsi restituée en régularité sa clarté de sens et justifie le poème lui-même. En conséquence, nous sommes conduit à voir là une intervention corrective, émanant du milieu clérical, et rappelant la règle morale qui oppose aux vanités du monde, non la gloire d'un Alexandre, mais le travail, compensation à la faiblesse humaine. Le seul prix de l'interprétation est de pousser *pòyst*, «puisque», vers le sens de «dans la mesure où». On a le choix pour *enfirmitas* entre l'infirmité de la condition humaine et la faiblesse particulière d'un individu. C'est bien ainsi, semble-t-il que comprenait Lamprecht, qui ne connaissait que la correction.

Au v. 7, Meyer (I, 11) corrige à tort *faz* en *fay*.

«*Est vanitatum vanitas / et universa vanitas*» /, *c'est ce qu'a dit Salomon, au premier pas, / quand a battu l'appel de son livre.* [Autant que mon infirmité me le permet, / que l'oisiveté soit chassée.] *Que l'Antiquité nous apporte ce réconfort! que tout ne soit vanité.*

II - Nous avons proposé la suppression des deux distiques finaux, qui nous permet de ramener la strophe à sa rime sous réserve de la neutralisation *t/c* en finale, d'économiser la platitude du vers final et l'incongruité de *tan duc nobli occisist*, comme de latéraliser l'intrusion du français. Il nous semble important par contre que ce roi (v. 12) ait fait quinauds tant d'autres rois (v. 14).

Au v. 9, *vid* a d'abord été compris comme une troisième personne, Meyer (I, 12) rétablit la première.

Ric s'oppose à *mendic*. *Mat* paraît bien emprunté au jeu d'échecs. L'opposition de *temps novel* et d'*antic* justifie notre interprétation précédente d'*antiquitas*.

Per batalle et per estric n'est pas une simple redondance: il y a affrontement collectif et rencontre des rois qui se mesurent. On a dit que *tan(t)*, *tanta* a valeur plurielle (MH renvoient à Levy, 8, 42 sq).

Je n'ai pas vu écrit sur parchemin / ni ne fut dit oralement / que, dans les temps modernes comme dans les antiques, / on ait vu un roi aussi somptueux / qui, en bataille et en affrontement, / ait fait mat et pauvres hères / autant de rois, [ni ne conquît autant de terres, ni ne tuât autant de nobles ducs, / que ne le fit Alexandre le grand /, qui était natif de Grèce].

III - On élimine 20 et 21, la richesse matérielle et les qualités de l'esprit n'ayant rien à faire dans une strophe dédiée à la puissance et la

gloire royales. *Exaltat* et *alevament* reprennent *exaltatum* et *elevatum* du modèle latin (MH, 609). *Mandament* désigne l'exercice du commandement. Pour la première personne qui recouvre, derrière celle du jongleur récitant, celle de l'auteur (cf. *Sainte Foi* et Lafont, 1991b, I, 67). Si l'on exclut le vers 17, on constate que le nom du héros a été retardé jusqu'au sommet narratif de la fin du premier syntagme.

Il y a eu des rois forts et très puissants [et abondants en ressources, / il y eut des rois sages et avisés] et élevés au-dessus de tous les hommes, / mais il n'y en eut aucun de plus vaillant / que celui que je célèbre. Je vous conterai sans rien omettre / quel fut le pouvoir d'Alexandre.

IV - *Estrobatour* a fait couler beaucoup d'encre. Le mot est un hapax. Mölk (1998, 990 sq, 1999, 610) a proposé d'y voir **exturbatores*, formé sur un **ex-turbare* devenu **estrobar* par métathèse. Il nous paraît cependant difficile que ce bizarre lexème ne soit pas en système avec *losengetour*, dans la même strophe, selon un vocabulaire courtois qui se met en place entre Guilhem IX et Marcabru.

Le plus probable est un jeu verbal, d'ailleurs savoureux, à l'initiative de l'auteur. L'un des effets du préfixe *ex-* en roman est le «défaire»: *es-folhar*, «effeuiller», *es-grunar*, «égrener», *es-pampar*, «épamprer». Les *estrobatour* gâtent le métier de troubadour. La trouvaille lexicale est de plus en contiguïté phonétique avec *estropar*, «envelopper» et l'italien *stroppiare*, «contrefaire».

Losengetour a le sens de «médisant, calomniateur» que Marcabru établit à ce moment-là, ou peu après. *Mal* doit être l'élision de *mala*, équivalent d'afr. *mar* (MH, 611): cf. «Mar en crerez Marsilie» du *Roland*.

La dénonciation des interprétations déviantes de la tradition fait partie des topoï de l'exorde de la chanson de geste (Roncaglia, 1963, 42-43). Elle a ici une raison spécifique, qui pousse l'auteur à prendre parti contre l'un de ses textes de référence, Julius Valerius, d'accord avec Orose (MH, 610). Elle est dans *lign d'enperatour*. D'après le premier, qui reprend le pseudo-Callisthène, c'est le dernier en date des Pharaons, appelé Nectanebus, doté de pouvoirs magiques, qui serait le vrai père du Macédonien. Mais Alexandre doit apparaître légitimé par la naissance, tout comme l'Empereur dynastique carolingien, même s'il n'est que roi de Macédoine. Notre auteur est dans la cause aquitano-normande contre l'usurpation capétienne, comme tous ceux qui sont à l'origine de l'épopée (c. Lafont, 1991a, I, 316 sq., II, 126). De là le ton de menace qu'il adopte: *mal'en credreyz* et l'épithète de «félons».

Dans le texte décasyllabique, Nectanebus est un des maîtres d'Alexandre. Le poète reprend la dénonciation du faux en paternité sur un ton moins polémique:

*Par le reaume o desient la gent
Que Alix. ert sis filz veirement;
Plusor o distrent, mas il ne fu nient:
Li reis Felis l'engendra veirement. (AlexArs, 62-65)*

Certains «étroubadours» nous disent / que le roi était le fils d'un enchanteur. / Ces félons calomniateurs mentent. / Vous ne croirez aucun d'eux pour votre malheur, / car il était de lignée impériale / et fils du roi des Macédoniens.

V - *Vassal* désignant Philippe, comme *baron* désignant Amyntas ont le sens habituel et féodal de «guerrier respectant les lois de l'honneur». Meyer corrige *rey*, qui lui paraît une anticipation du vers suivant, en *ric*.

On rappelle que *de mar* est obligatoire après *portz* pour ne pas créer de confusion avec les ports des Pyrénées: touche d'intertextualité rolandienne. Pour *aveyron*, mis à la place de *aviron* (64), MH pensent à une influence de *vibrare*. Mais pour *-eyr-* à la place de *-ir-*, nous renvoyons à *leyre* et *leyra*, il est vrai sous la deuxième main (cf. *supra*, *La langue*). *Amint*: il y a confusion entre Amyntas I^{er} et Amyntas III, le père de Philippe (MH, 611).

Son père avait pour nom Philippe, / on ne vit jamais seigneur plus loyal que lui. / C'était lui qui possédait le pays de Grèce, / et tous les ports de mer des environs. / Il était fils d'Amyntas, le noble roi / qui eut un tel conflit avec Xerxès.

VI - Il est bien possible que *vos* soit une erreur du scribe pour *non*: «je ne sais dire qui...» C'est la solution que notre traduction adopte. Pour le conserver MH (618), font de la subordonnée une interrogative: «wer hat unter dem Himmel jemals eine schönere erblicken können?»

Qual est compris par Foulet comme l'adjectif au cas régime, complément de *jausir*: «Il épousa une femme de qui je peux vous dire qu'elle était telle qu'il ne pouvait en choisir une plus belle sous le ciel.» Sans se prononcer sur la forme du cas, MH en font un pronom sujet: «wer hat...». Cette solution nous paraît préférable, reproduisant un cliché de style épique et prenant *chausir*, comme au v. 96, dans le sens habituel de «voir». Dans ce cas nous expliquons le cas-régime *qual* comme un objet par contiguïté de *dir*.

Nous lisons *pot* comme le prétérit *poc* (cf. *mot*, 1), à qui nous donnons comme à lat. *potuit* une valeur de conditionnel passé.

Le vers 43, qui termine la strophe elle-même, prend tout son sens en liaison avec 31: la lignée d'Alexandre n'est pas subordonnée à une autre impériale (pas plus que l'Empereur d'Occident, dans l'idéologie carolingienne, à celui d'Orient ou à celui d'Espagne). Les deux derniers vers ajoutent le nom d'Olympias, mais contredisent la rime par l'assonance. Le dernier reproduit de plus mécaniquement Orose, comme nous l'avons dit.

Il prit épouse dont je ne saurais dire / qui en aurait pu voir de plus belle sous le ciel, / la sœur du roi d'Épire Alexandre, / qui ne daigna jamais fuir un combat, ni servir un empereur, Olympias, gentillefemme, [dont il engendra Alexandre].

VII - Les prodiges qui saluent la naissance d'Alexandre sont les mêmes que ceux qui accompagnent la mort du Christ dans l'Évangile et celle de Roland dans la Chanson de geste. Ils sont empruntés à Julius Valerius et à l'*Historia de preliis*, ainsi qu'à Orose, mais aussi à l'Apocalypse de Jean (MH, 612, discussion sur ces sources). L'intention de l'auteur est claire: mettre le signe du sacré sur cet événement, et par écho sur la fonction impériale qu'il incarne avant la lettre. *Qualitaz* s'interprète comme la transparence et la luminosité.

Le roi Alexandre à sa naissance / fut signalé par de grands prodiges. / La terre trembla de toutes parts, [il y eut tonnerre et tempête]; le soleil perdit sa lumière, / il s'en fallut de peu que tout ne fût obscurci. / Le ciel changea ses apparences [car un puissant roi était né sur terre].

VIII - *Forma* porte non sur les conditions de la naissance, mais sur la personne de l'enfant. *Res* a été compris comme «chose»: Meyer: «si rien le touche qui lui pèse un brin». Foulet: «si quelque chose lui arrive qui lui déplaît tant soit peu». MH: «wenn ihn etwas berührt, was ihm unangenehm ist». Mais *res* en occitan, spécialement dans une phrase négative ou hypothétique peut être une personne (cf. *e tantost illi li fes jurar qu'a res non ho disses*, S. Douc., Levy, VIII, 224, et R. M. Medina Granda, «Sobre *res* 'ser, persona, criatura' en provençal antiguo», *Verba*, 19, 275-311): solution qui nous paraît préférable. Peut être la personne comme la chose. On note la synérèse *qui-est* à 59.

Le roi naquit doué de telles qualités / qu'aucun enfant ne le fut auparavant. / Il avait plus de vigueur à trois jours / qu'un autre enfant de quatre mois. / Si quelqu'un le touche qui lui fait le moindre ombrage, / il lui lance un regard de lion prisonnier.

IX - Il y a deux portraits d'Alexandre enchaînés dans le texte: un portrait du héros à sa naissance, portrait inquiétant de bestialité (vers 60-63) et un portrait du héros adolescent, à la strophe X, les vers 64-65 assurant le glissement d'une tonalité vers l'autre (dans ce cas, les prétérits *ab* et *resemplet* ne sont pas sur la même plan).

Pour résoudre l'énigme du vers 60, on a le choix entre plusieurs solutions

Si l'on prend *peyl* pour «poil», ce que fait Lamprecht (*strûb unde rôtxas ime sîn hâr / nâh eineme viske getân / den man in dem mere nach vâhen*), on peut placer sous *saur* la brillance et non la couleur (à moins qu'on ne songe au hareng saur! «die rötliche, goldschillernde Farbe der so bereiteten Fische», Wis, 1990, 130), et l'on doit suppléer «écailles» en parallélisme avec *peyl*. C'est la solution de Foulet: «ses cheveux blonds brillaient comme les écailles d'un poisson» (1949, 30).

Ou l'on entend par *peyson* autre chose qu'un poisson. Kinzel proposait déjà la «loutre», appelée en allemand *Fischotter* et Wis (131 et 135, n. 15) cite un tarif de douane de 1240 à Romans où la loutre, vendue pour sa peau, est dans les «pisces marini». L'argument est repris par MH (613), qui traduisent en définitive: «er hatte ein strahlendes Behaarung wie ein Fisch». Une autre solution, philologiquement un peu plus coûteuse, mais entrevue par Meyer (1886, II, 250, cité par Wis, 131): accuser un copiste d'une erreur aux limites de la sottise, erreur à placer au niveau de la modification de la strophe I, puisque Lamprecht en est victime, et lire *teyson*, «blaireau» (pour *taisson*, *ay* prétonique > *ey*, cf. *eylay*, 76).

En définitive, l'haplologie, pour maladroite qu'elle soit, est-elle insoutenable, jouant sur la complexité sémantique de *saur*? «Il eut le cheveu blond, d'une brillance de poisson».

Une autre difficulté est que notre auteur ait deux fois parlé de la chevelure d'Alexandre, avec des adjectifs équivalents comme *cresp* et *recercelad* (67). Une solution sémantique est que *peyl* ne désigne pas les cheveux mais le poil sur le corps. Alexandre serait né velu, ce en quoi il ne différerait pas d'Esau selon la Genèse; «rufus erat et totus in morem pellis hispidus» (MH, 613). La réfection du manuscrit de Bâle écrit: *ich sag iuch für wâr / als ein lüewe um die brust gehâr* (cité par Wis, 134). Cette solution a pour elle que ce trait déviant et effrayant est lié, dans la sous-unité des deux premiers distiques, à la couleur différente des deux yeux, qui évoque deux bêtes cruelles, trait pris à l'*Epitome* et repris par

Lamprecht (Wis, *ibid.*). Alexandre est un enfant monstrueux, sauf que son visage, décrit dans le troisième distique, en opposition aux deux autres selon le procédé d'opposition formelle déjà signalé, est d'humanité supérieure.

Mais la reprise *peyl-cabeyl* peut très bien se justifier rhétoriquement, comme une relance ou reprise de style épique.

Nous pensons que *dracon*, par latinisme, peut désigner un serpent.

Il avait le poil blond clair, et comme d'un poisson, / tout crépu comme d'un lion, / un œil glauque, comme de reptile / et l'autre noir comme de faucon. / Mais du tour de sa personne, il ressembla bien à un fils de baron.

X - Nous pensons que *figura* fait une articulation sémantique avec *vult*, et formelle avec *beyn figurad*, sur laquelle l'auteur passe de l'enfance à l'adolescence (et formellement du troisième au quatrième syntagme de la période). Car l'enfant ne peut avoir le visage d'un baron, mais l'annoncer en le devant à sa race. Pour les raisons énoncées plus haut, nous arrêtons la strophe à *enforcad*, qui désigne précisément la «fourche» du cavalier.

Bu est pour *buc*. *Talent* désigne normalement le désir. Le sémantisme, dans ce distique surnuméraire est peu clair.

Roncaglia a très heureusement rapproché cette laisse de la description de Baligant dans le *Roland* oxonien, et remarqué que l'ordre des traits y est rigoureusement inversé (Roncaglia, 1963, 38):

*La forcheure ad assez grant li ber,
graisles les flancs et larges les costez,
gros ad le pis, belement est mollet,
lees les espalles e le vis ad mult cler,
fier le visage, le chef recerceled... (3157-3161)*

AlexO est ainsi placé *en amont* d'une tradition textuelle épique. Pour nous, en effet, le *Baligant* d'Oxford est une insertion dans le texte d'un «Roncevaux», donc d'une rédaction plus tardive que celle d'AlexO aussi (Lafont, 1991b, I, 256-259).

Il eut le visage clair, bien dessiné; / blonde la chevelure et bouclée, / le cou plein et coloré, / la poitrine large et bien faite, / le buste mince, mais non trop délicat, / le corps plus bas bien enfourché, [le poing et le bras vigoureux, / le tempérament fier et avisé.]

XI - *Soyientieyr* tient du grimoire. Visiblement, le scribe ne comprenait pas ce qu'il copiait. D'où les reconstitutions hasardeuses de Rochat:

«que altre enfes, s'oy (à ce que j'entends dire) del an tyer», et de G. Paris: «Soyien tieyr» (soyien: forme de suen). MH (614) défendent leur lecture en *-treyr* en rapprochant le mot d'afr. *soantre*, *soentre* (ce qu'avait déjà vu Meyer, I, 1), et aoc. *seguentre*, *segrentre*, *soentre*, préposition et adverbe, «à la suite, après».

Il nous semble, pour notre part, que *primeyr* appelle *secundariu-*, que nous romaniserons dans la langue d'AlexO en **segondeyr*. *g* a été pris pour *yi* et le suffixe malmené.

Eylay: la fermeture de *ai* prétonique en *ei* est un trait aussi bien nordoc. que de l'Est du domaine (Ronjat, I, 301). Nous pouvons le mettre du côté du Vivarais-Velay comme *-eyr*, mais aussi le dire limousin.

Fol désigne, comme dans tout le vocabulaire courtois, celui qui contrevient à la droiture et au code moral.

Magestreyr est *magistrariu-* et nomme le temps passé sous des maîtres, *magestres* (82) immédiatement introduits à XII. Nous sommes sur l'articulation de deux périodes.

Empeyr est *imperiu-*: latinisme de sens, «commandement», mais qui renvoie au souci de référence à l'Empire.

[Il marche et court dès sa première année / mieux qu'un autre enfant à sa deuxième.] *Là où il voit un franc chevalier, / il lui offre son corps volontiers. / Mais à l'homme déraisonnable et à l'écuyer / il ne daigne accorder un seul regard. Ainsi se conduit-il en temps d'apprentissage, / comme s'il détenait déjà le pouvoir suprême.*

XII - *Arz* < *artes* renvoie aux disciplines médiévales d'enseignement. Mais ces maîtres, eux-mêmes issus de la meilleure éducation (*affactaz*) sont aussi des maîtres de morale pour qui se destine aux armes. Significativement, l'enseignement scolaire est mêlé à l'éducation que le jeune chevalier recevait dans la «mesnie». *Prodeltaz* est formé sur *prod-* grâce à la terminaison de *fezeltaz*, *umiltaz*, etc.

Il eut des maîtres bien formés, / savants en tous arts, / qui lui apprirent très bien la noblesse d'âme, / la mesure et la bonté, / la sagesse et l'honnêteté, / à escrimer et à faire prouesse.

XIII - On remarque que les langues apprises sont celles que pouvait recommander un clerc médiéval: le grec, le latin au prix d'un anachronisme, et l'hébreu, puis l'arménien, effectivement langue d'une liturgie chrétienne, avec laquelle les Européens ont été affrontés pour la première fois dans la première croisade.

Les deux vers finaux, qui complètent la strophe, concernent, non sans quelque naïveté, la prudence nécessaire dans la compétition féodale, en particulier le souci que donnent au souverain ses grands vassaux.

L'un lui enseigna, encore tout petit, / à parler grec et latin, / et à écrire sur parchemin / en hébreu et en arménien, / et à se tenir sur ses gardes, soir et matin, / à l'égard de son voisin.

XIV - Pour Foulet, MH et Minetti *grant* est adverbe: «à frapper de grands coups d'épée», «mit seinem Schwert grosse Schläge auszuführen», «a colpirl grande con la spada». Solution que nous adoptons: il s'agit de la frappe de taille. *Altet*, diminutif désigne le niveau de mi-corps que l'arme doit atteindre. Minetti: «graduando con esattezza l'alzo.» MH: «ohne (sein Ziel) zu verfehlen, hoch zu treffen».

L'autre lui enseigna à se couvrir de l'écu / et à frapper large de son épée, / et à viser de loin avec sa lance / et à frapper sans erreur à mi-hauteur. / Le troisième à lire les textes de loi et à comprendre les litiges, / et à discerner le légal de l'illégal.

XV - *Per se medips* est repris par Lamprecht: «von ime selben heven daz gesanc». MH (615) renvoient à *per se cantare* de Gui d'Arezzo, ce qui signifie chanter sans le secours d'un maître de chœur, donc en se donnant à soi-même le ton (*levar cant*) et probablement en déchiffrant une partition. *Adlevar*, latinisme de graphie, se retrouve en une forme plus normale chez Uc Catola, *alevaz* (ibid. 616).

Le dernier vers est corrompu. Nous sommes au moment où le deuxième scribe va abandonner. Appel et Meyer adoptent la correction de Heyse: *cum ad de cel entro la mar*. Meyer refuse *entro que* que proposait Bartsch. *Ad* ne s'explique ni par l'occitan, ni par l'italien, ni par le français. À notre avis il est une reprise du *ad*, déjà déviant, de *adlevar*. Le *b* de *entrobe* doit être parasite, et *e* nécessaire pour la mesure du vers, représenter *en*.

Le quatrième lui apprit à pincer la corde, / à jouer clair de rote et lyre, / et à accorder sur tous les tons, / à entonner le chant à voix unique. / Le cinquième lui donna à mesurer la terre / autant qu'il y en a du ciel jusqu'en mer.

V: la lettrine est interprétée par MH comme *vacat*, désignant la lacune. Nous y voyons plutôt l'initiale de la laisse suivante, sur laquelle le scribe a abandonné son travail.

Robert LAFONT

Bibliographie

- Appel C., 1902, *Provenzalische Chrestomathie*, 2^e éd., Leipzig, pp. 13-14.
- Armstrong R. C., Agard F. B., 1942, *The Medieval French Roman d'Alexandre*, t. IV, *Version of Alexandre de Paris. Variants and Notes to Branch II*, Princeton.
- Armstrong E. C., Buffum D. L., Edwards B., Lowe L. F. H. 1942, *The Medieval French Roman d'Alexandre*, t. II, *Version of Alexandre de Paris Text*, Princeton.
- Armstrong E. C., Foulet A., 1942, *The Medieval French Roman d'Alexandre*, t. IV, *Le Roman du Fierre de Gades d'Eustache*, Princeton.
- Bartsch K., Wiese L., 1908, *Chrestomathie de l'ancien français*, 9^e éd., entièrement revue et corrigée par L. Wiese, Leipzig.
- Brunel Cl., 1926, *Les plus anciennes chartes en langue provençale*, Paris, 1926, reprint, Genève, 1973.
- Crescini V., 1929 «Alberico de Pisançon», *Studi Medievali*, II, 196-197.
- Edwards B., Foulet A., 1955, *The Medieval French Roman d'Alexandre*, t. VII, *Version of Alexandre de Paris. Variants and Notes to Branch IV*, Princeton.
- Ehrismann G., 1922, *Geschichte der deutschen Literatur*, II, 1, München.
- Flechtner H., 1882, *Die Sprache des Alexander-Fragments des Alberich von Besançon*, Breslau.
- Foerster W., 1915, *Altfranzösisches Übungsbuch*, 5^e éd., Leipzig, col. 237-246.
- Foulet A., 1949, *The Medieval French Roman d'Alexandre*, t. III, *Version of Alexandre de Paris. Variants and Notes to Branch I*, Princeton.
- 1976, *ibid.* t. VI. *Version of Alexandre de Paris. Introduction and Notes to Branch III*, Princeton.
- Gosman M., 1996 «Le Roman d'Alexandre et ses versions du XII^e siècle. Une réécriture permanente», *BDBA*, 13, 7-22.
- 1997, *La Légende d'Alexandre le Grand dans la littérature française du XII^e siècle; Une réécriture permanente*, Amsterdam.
- Grafström A., 1958, *Étude sur la graphie des plus anciennes chartes languedociennes, avec un essai d'interprétation phonétique*, Uppsala.
- 1968, *Étude sur la morphologie des plus anciennes chartes languedociennes*, Stockholm.
- Grion Gi., 11872, *I nobili fatti di Alessandro Magno, romanzo storico tradotto dal francese nel buon secolo, ora per la prima volta pubblicato sopra due codici Magliabecchiani per cura di...*, Bologna, 1872.
- Henry A., 1936, «Étude sur les sources du *Roman d'Alexandre* de Lambert li Tors et Alexandre de Bernay. Importance de l'*Historia de Preliis*», *Romania*, t. 62, 433-438.
- Heyse P., 1856, *Romanische Inedita auf Italienischen Bibliotheken, gesammelt von...*, Berlin, 1-6.

- Hofer S., 1949, «Wie weit ging die 10-Silbnerfassung des Alexanderromans?», ZrP, 65, 457-471.
- Kinzel K., 1884, *Lamprechts Alexander nach drei texten, mit dem Fragment des Alberic von Besançon und den lateinischen Quellen*, herausgegeben und erklärt von..., Halle.
- Körting G., 1898, *Die starken Perfekta auf -c im Altprovenzalischen*, ZrP 22, 258-259.
- La Du M. S., 1937, *The Medieval French Roman d'Alexandre*, t. I, *Text of the Arsenal and Venice Versions*, Princeton.
- Lafont R., 1989, «À propos du corpus rolandien: méthode formelle et secret du sens», CCM, XXXII, n° 4.
- 1991a, *La Geste de Roland*, I et II, Paris
- 1991b, «L'occitan littéraire du XI^e siècle: une macédoine des chemins», *Les langues polynomiques*, Université de Corte, 277-282.
- 1995, «La Chanson de Girart de Roussillon: poème double, thème inversé, causes échangées», CCM, XXXVIII, n° 3, 239-265.
- 1996, «Girart de Roussillon, un texte occitan», *Hommage à A. de Mandach*, Peter Lang, 29-50.
- 1998a, *La Chanson de Sainte Foi*, Genève.
- 1998b, «Les origines occitanes de la chanson de geste; le cas de *F(i)erabras*», CCM, XLI, n° 4, 365-373.
- 1999, «Pour rendre à l'oc et aux Normands leur dû», CCM, XLII, n° 2, 139-178.
- 2001, «Relecture de *Cabra joglar*», RLR, t. CV, n° 2, 337-377.
- Levy E., 1894-1924, *Provenzalische Supplement-Wörterbuch*, Leipzig, rééd. 8 vol., Hildesheim-New York, 1973.
- Mackert C., *Die Alexandergeschichte in der Version des pfaffen Lambrecht. Die frühmittelhochdeutsche Bearbeitung der Alexanderdichtung des Alberich von Bisinzo und die Anfänge weltlicher Schriftepiik in deutscher Sprache* (cité sous presse par Mölk-Holtus).
- Meyer P., 1886, *Alexandre le Grand dans la littérature du Moyen Âge*, I et II, Paris.
- Minetti F. F., 1977, *Prove d'ecdotica romanza unitestimoniale*, Torino.
- Minis C., 1985, Alberich von Bisenzun, «Strassburger Alexander», V 13 und Hs. 19, *Amsterdamer Beiträge zur älteren Germanistik*, 23, 131-141.
- Mölk U., 1998, «À propos de quelques passages difficiles de l'«Alexandre» d'Alberic», *Mélanges offerts à Ph. Ménard*, Paris.
- Mölk U. / Holtus G., 1999, «Alberics Alexanderfragment. Neuausgabe und Kommentar», ZrP, 115, 582-625.
- Morlet M.-Th., 1971, *Les noms de personne sur le territoire de l'ancienne Gaule au VI^e et au VII^e siècle, II - Les noms issus du germanique continental et les créations gallo-romaines*, Paris.

- Müller H. E., 1923, *Die Werke des Pfaffen Lambrecht*, Munich.
- Naudeau O., 1994, «La langue de l'Alexandre décasyllabique», *RLiR*, 58, 433-459.
- Roncaglia A., 1963, «L'Alexandre d'Albéric et la séparation entre chanson de geste et roman», in *Chanson de geste und höfischen Roman*, Heidelberg Kolloquium 30, *Studia Romanica*, 4 Heft, 37-59.
- Ronjat J., 1927, «Albéric de Pisançon», *R* 53, 222-223.
1930-1941, *Grammaire historique des parlers provençaux modernes*, I, II, III, IV, Montpellier, reprint, Genève, 1980.
- Segre C., 1970, «La structure de la Chanson de Sainte Foy», *Mélanges Frappier*, Genève, II, pp. 1005-1018.
- Stengel Ed., 1882, «Bruchstück eines Alexander-Lieder», *Ausgaben und Abhandlungen aus dem Gebiete der romanischen Philologie*, t. I, 72-80.
- Tuailon G., 1970, «Le fragment d'Albéric est-il écrit en Franco-provençal?», *Mélanges offerts à G. Straka*, I, 459-476.
- Vurpas A., 1995, «Frankoprovenzalische Skriptæ / Les scriptæ franco-provençales», in Holtus / Metzeltin / Schmitt, *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, II, 389-405.
- Wis M., 1990, «Der Pfaffe Lambrecht als Interpret eines Passus in der Alexanderdichtung Alberics von Pisançon», *NM* 91, 129-137.
- Wolf A., 1994, «*Solaz nos faz antiquitas*. Erwägungen zum Prolog des Alexanderliedes und zur Entwicklung volkssprachlicher Erzählweise», *Studies presented to Roy Wisbey*, Tübingen, 123-137.

Du salomon al primier pas
 quant de son libre mort
 loclas est uanitatū uanitas
 & uniuersa uanitas poist
 lou me fay menfur mitas
 roy lles en on ositas solaz nos
 fac antiquitas que tot non sie
 uanitas. En par gamen
 noluto es erit ne p parabla
 non fu du del temps nouel
 ne del arcaie null hom uidist
 un rey tan me chip batallie
 & pestrie tant rey fesi mat
 ne mendie ne tanta terra cu
 quesist ne tant duc nobli occi
 sist. cu alexander magnus fist
 qui fud de greceia nati.
Rey furent fort & mul foderit
 & de pecunia manent. rey furent
 sapi & prudi. & exaltat sor
 uita gent. mais non iab
 un plus ualint. de cheft du
 fay lileuament. com ar uosey
 plene yrament. del alexandre
 mandament. Dicunt alquas
 est robar our. quel rey fud filz
 de cantarour. mentent fellon
 lo senger our. mal en cre dre y
 nec un del our. quant fud deling
 de nperatour. & filz al rey macedon.
Philippus ab sespare non meyllor
 uasal non uad amz hom. eebel ten
 gretia la region. elz porz demar
 en auryron. filz fud amant al rey
 baron. qual rey xer se ab taten on.
Et prist moy lier du uois fay dir
 qual pot sub cel genzor iusur far
 alexandre al rey de pur. qui hanc
 no degnet de ffor fugir. ne aden
 pera dur ser un. olympias donna
 gentil. dum alexandre genuit.
Rey alexander quant fud nar.
 p grant en signet fud mostrat.
 croller la tra de tor laz toneyressud
 & te pestat. lo sol p det sa selarraz.
 p pauc nosud tor obicurar. ianger
 lo cel sis qualraz. que rey fud fort
 en terra nar. En tal forma

fuit naz lopeys. non ifud naz emfel an ceyf. mayf ab uirtud de ches greff.
 que atre emfel de quatro meys. fitto capel. chim cha peys. cal regart fay.
 cū len qui est preys. Sausab lopeylor. de peys son. tot creff. cū coma de leon.
 luntre ab glaue cū de dracon. & latre meyr cū de falcon. de la figura en
 auron. beynr semplet fil de baron. Clarablo uult beyn figurad. faur lo
 cabeyl recer celad. plen lo collet & colorad. ample lopeyz & aformad.
 lobu subul non qrob de lecad. lo corps dauat beyn enforcad. lo poyn el braz
 auigurad. fer lo talent & apensad. Melfuay & cor de lan primier. que atre
 emfel de loynermeyr. pylay ouey franc caualleyr. son corps pferre uelun
 teyr. a fol omen nead elauyr. no deyne fayr regart. sempleyr. asifonten er.
 magesteyr. cū crestot. & yne la tempeyr. Magestres ab beyn affactaz de
 totas ar. & beyn ensefnaz. quil durytunt beyn de dignitez & de conseyl & de
 bonetaz. de sapientia & de honestaz. de fayr estorn & piodetaz. Luns lentis ned
 beyn paru mischin. degrec ser mon & de latin. & leqz. fayr en parqamir. & en
 ebrez & en grom. & fayr. & aseyr & amaan. agayt. mēte son uicm.
 Et latre clast de fcaud cubir. & de les spaa grant ferr. & de la lanqen loyn
 uulir. & senz faylleng alier ferr. Lierz. lez leyre & plat. cabir. el dreya.
 del tort adiscernir. Liguarz lo duyst corda tocar. & pota & leyr. d'ay
 sonar. & entoz cons. corda temprar. pfermedys. cam adleuar. liquinz
 de ferza misurar. cū ad de. cel en robe mar. **V**

